

Bruno Forget : « Donner envie de croire en l'avenir »

■ Bruno Forget revendique plus que jamais une 80^e Foire de Châlons aux ambitions à la fois économiques, pédagogiques et sociétales. *Page 5*

Croissance et CO2 vert pour Ecobulles



■ L'entreprise, qui n'a jamais changé son processus de base, développe de nouveaux produits et s'adapte à de nouvelles demandes clients. *Page 7*

Booster Camp : 24 heures pour décider

■ Quatre entreprises marnaises et aubois seront le centre des réflexions du camp devant se dérouler les 24 et 25 septembre. *Page 6*

Axo'plage, locomotive du tourisme axonais

■ Avec près de 6 000 visiteurs réunis sur la seule journée d'Estiv'Aisne 2026, la base de loisirs confirme son dynamisme. *Page 6*

Portrait

■ L'Ardennais Jean-Philippe Vitry. *Page 24*

8 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 13 à 20

« Ne pas préparer la Nation serait une faute »

Attendue à Châlons-en-Champagne le 28 août pour inaugurer la 80^e Foire, la ministre des Armées, Catherine Vautrin, a accepté de répondre aux questions des Petites Affiches Matot Braine pour aborder l'actualité nationale et internationale. L'ancienne députée de la Marne et Présidente du Grand Reims revient notamment sur l'implication des différentes armées dans la lutte contre les feux de forêts qui ont ravagé des milliers d'hectares dans tout le pays cet été. « L'été 2026 marque une mobilisation inédite des armées dans la lutte contre les feux de forêt. Depuis le 24 juillet dernier, au plus fort de la crise, plus de 2 000 militaires ont été déployés en appui des forces de sécurité intérieure », souligne-t-elle.

Face à une intensification des menaces qui pèsent sur notre pays et plus généralement sur le continent européen, la ministre rappelle que « les armées françaises sont prêtes ». Et outre le renforcement de la dissuasion nucléaire, les armées du pays peuvent compter sur la politique de réarmement engagée et inscrite dans l'actualisation de la loi de programmation militaire qui a été promulguée le 16 août dernier. « Le réarmement de la France vient renforcer notre souveraineté », insiste Catherine Vautrin.



Page 4

Catherine Vautrin en déplacement à Corte (Corse) le 14 août, en soutien à l'unité d'instruction et d'intervention de la Sécurité civile n°5 engagée dans la lutte contre les feux de forêts.

Une « maison des internes » pour les futurs soignants

Afin de consolider et pérenniser l'offre de soins à Charleville-Mézières et dans les environs, Ardenne Métropole, dans le cadre de sa politique en faveur de la santé, est en train de finaliser le chantier de la future « Maison des internes ». Un investissement majeur pour l'avenir. N'étant pas épargnée par la pénurie de professionnels de santé, la collectivité locale qui compte 7,3 médecins généralistes pour 10 000 habitants (contre 9,1 une décennie plus tôt) a pris le problème à bras le corps pour éviter que la situation ne se dégrade encore. D'autant qu'un bon tiers des généralistes locaux ont plus de 60 ans et approchent donc de la retraite. C'est dès 2019 que l'agglomération a pensé ce projet

pour en achever les études en 2022. Elle s'est lancée, ensuite, en juillet 2025, dans la réhabilitation globale d'une ancienne maison de retraite fermée en 2014 pour transformer l'endroit d'une superficie de 2 600 m² en « maison des internes et des étudiants en santé ». « Il sera ainsi proposé aux futurs soignants une solution d'hébergement suffisamment attractive pour leur permettre de se projeter au-delà de leur stage dans les Ardennes, en s'installant sur place une fois leur diplôme en poche », indique Pauline Marchal, cardiologue et vice-présidente chargée de la santé à Ardenne Métropole.

Page 10

**IMPACT
MAXIMAL
VISIBILITÉ
TOTALE**
Optez pour la une,
soyez
incontournable



03 26 08 38 30



Tout ce qui se passe ici,
dans ma région s'écoute sur

ici Champagne
Ardenne

Ma radio locale.



Matot Braine

PETITES ■ AFFICHES
Réseau Légalnet

**Votre solution 100% digitale
pour gérer vos annonces légales !**



UN DOUBLE MODE DE SAISIE

Rédaction en saisie libre
ou à l'aide de nos formulaires
de saisie certifiés



UN COMPTE PROFESSIONNEL PERSONNALISÉ

Pour suivre vos annonces en
cours, consulter vos précédentes
commandes et programmer les
futures



UNE COUVERTURE NATIONALE

Publication
sur l'ensemble du
territoire français

**Une plateforme
en ligne dédiée
à la gestion de
vos annonces
légales !**



DES SOLUTIONS IMMÉDIATES

Devis, attestation de parution
et facture instantanés,
7j/7 et 24h/24

DES OPTIONS DE PAIEMENT DE VOTRE CHOIX

Virement,
paiement en ligne sécurisé
et suivi des paiements de vos
clients en temps réel



UN SUIVI PERSONNALISÉ

Une équipe locale
professionnelle à votre écoute de
9h à 17h avec accompagnement
personnalisé dans vos locaux



à votre service depuis 1892 !

Retrouvez-nous sur **matot-braine.fr**
Renseignement au **06 46 81 71 49**
relationclient.pamb@legalnet.org



En juillet 2026, l'indice des prix à la consommation augmente de 0,6 % sur un mois

En juillet 2026, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,6 % sur un mois, après -0,3 % en juin. La hausse saisonnière des prix des services (+1,6 % après +0,5 %) est plus marquée qu'en 2025, notamment ceux des services de transport (+10,9 % après +0,5 %) et des services d'hébergement (+12,7 % après +8,6 %). Les prix de l'énergie rebondissent sur un mois (+2,3 % après -4,2 %), tirés à la fois par ceux des produits pétroliers (+2,3 % après -7,0 %) et par ceux du gaz (+6,6 % après -2,7 %). À l'inverse, les prix des produits manufacturés baissent par rapport à juin du fait des soldes d'été (-2,0 % après -0,4 %), notamment ceux de l'habillement et des chaussures (-9,8 % après -1,7 %). (INSEE)



L'inflation sous-jacente s'établit à +1,3 % en juillet 2026

Sur un an, les prix à la consommation augmentent de 2,1 % en juillet 2026, après +1,8 % en juin. La hausse de l'inflation s'explique principalement par l'accélération des prix des services (+2,2 % après +1,9 %) et de l'énergie (+12,6 % après +11,0 %). Sur un an, la diminution des prix des produits manufacturés s'atténue (-0,7 % après -1,1 %). L'inflation sous-jacente (glissement annuel de l'indice sur un an) s'établit à +1,3 % en juillet 2026, après +1,0 % en juin. L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) augmente de 0,6 % sur un mois, après -0,3 % en juin. Sur un an, il est en hausse de 2,4 % après +2,0 % en juin. Ce mois-ci, l'écart entre les glissements annuels de l'IPCH et l'IPC est de 0,25 point, après 0,26 point en juin. (INSEE)



Les prix des « autres services » accélèrent sur un an (+ 2,5 % après + 2,1 %)

Les prix des « autres services » accélèrent sur un an (+2,5 % après +2,1 %), à l'image de ceux des services d'hébergement (+7,3 % après +6,3 %), de la restauration (+1,9 % après +1,8 %) ou encore des services concernant l'entretien, les réparations et la sécurité du logement (+2,1 % après +1,9 %). À l'inverse, les prix des assurances ralentissent (+2,3 % après +2,9 %) et ceux des services récréatifs baissent à un rythme légèrement plus soutenu qu'au mois précédent (-0,6 % après -0,4 %). Les prix de la protection sociale (services de garde d'enfants, maisons de retraite pour personnes âgées et foyers pour handicapés, aides à domicile) augmentent au même rythme qu'en juin (+2,8 %). Les prix des services de communication accélèrent sur un an (+10,7 % après +7,7 %). (INSEE)

baromètre

À la Foire de Châlons, on ne transige pas avec la sécurité



Bruno Forget, Commissaire général de la Foire de Châlons, Romain Royet, Préfet de la Marne et Augustin Delavenne, adjoint au maire de Châlons-en-Champagne en charge de la sécurité, ont signé une convention tripartite dérivés.

À quelques jours de l'ouverture de la Foire de Châlons, les organisateurs, les services de l'État et des collectivités ont présenté leur dispositif de sécurité et signé une convention tripartite relative à celui-ci. Car avec près de 250 000 visiteurs attendus pendant onze jours et une programmation au spectre extrêmement large réunissant sur un même site exposants, clients, personnalités politiques, restaurateurs, spectateurs de concerts... la Foire de Châlons présente des enjeux majeurs en la matière. Chaque édition s'annonçant particulièrement exigeante pour garantir au public de profiter de l'événement dans les meilleures conditions, les équipes de Bruno Forget, Commissaire général, travaillent main dans la main et de manière complémentaire avec celles du Préfet Romain Royet et de la Ville de Châlons. Avec plusieurs dizaines de milliers de spectateurs

attendus chaque soir, la programmation musicale constitue l'un des principaux enjeux du dispositif. Et si l'édition 2025 a été marquée par une très forte affluence lors du concert de Soprano, Bruno Forget affirme avoir tiré les enseignements de cette expérience inédite, avec une programmation pensée pour mieux répartir les flux de public et éviter une concentration exceptionnelle de visiteurs lors d'une seule soirée.

UN PC OPÉRATIONNEL SUR PLACE

Agents d'accueil, gendarmes, policiers nationaux, policiers municipaux, militaires, agents de sécurité privée, pompiers, protection civile... Comme chaque année, les effectifs de sécurité sont dimensionnés en fonction de la fréquentation attendue, de la gestion des flux et des différents scénarios envisagés. L'enjeu est à la fois de gérer les

déplacements des visiteurs dans des conditions maîtrisées, tout en permettant à la Foire de conserver son caractère festif et populaire.

« La Foire est une co-construction », souligne Bruno Forget, en rappelant que l'ensemble des services de l'Etat, de la collectivité tout comme les partenaires sociaux sont associés aux réflexions et à la mise en œuvre des différents dispositifs pour assurer les meilleures conditions et anticiper les éventuels incidents. L'une des principales évolutions du dispositif concerne le pilotage de la sécurité puisque un poste de commandement opérationnel sera relié à la cinquantaine de caméras de vidéo surveillance présentes sur site et aux abords du Capitole et installé directement sur le site pour plus d'efficacité et de réactivité.

B.B.

Elles bougent

ISABELLE EPAILLARD NOMMÉE PRÉFÈTE DE L'AISE



Isabelle EPAILLARD, administratrice de l'État, préfète déléguée à l'égalité des chances des Bouches-du-Rhône est nommée préfète de l'Aisne. Elle prendra ses fonctions le lundi 31 août 2026, en remplacement de Mme Fanny ANOR.

Selon le communiqué de la préfecture de l'Aisne en date du 28 juillet 2026, « Il est mis fin, à sa demande, aux fonctions de préfète de l'Aisne exercées par Mme Fanny ANOR ». Cette dernière avait pris ses fonctions dans l'Aisne le 25 novembre 2024.

Née le 24 juillet 1977 à Saint-Nazaire (44), Isabelle EPAILLARD était en poste en tant que Préfète déléguée pour l'égalité des chances auprès du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône, avant d'être nommée dans l'Aisne.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30



ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

« Le réarmement de la France vient renforcer notre souveraineté »

Défense. Feux de forêts, renforcement de l'arsenal nucléaire, défense du pays, réarmement et réindustrialisation, souveraineté... la ministre des Armées, Catherine Vautrin a accepté de répondre aux Petites Affiches Matot Braine avant sa venue à Châlons le 28 août pour inaugurer la 80^e Foire.

PAMB : L'été a été marqué par les feux de forêts de très grande ampleur dans tout le pays... Les Armées sont engagées aux côtés de la Sécurité civile dans la lutte contre les feux de forêts avec le dispositif Héphaïstos. La situation vécue ces dernières semaines et le changement climatique doivent-ils faire évoluer ce dispositif ?

Catherine Vautrin : L'été 2026 marque une mobilisation inédite des armées dans la lutte contre les feux de forêt. Depuis le 24 juillet dernier, au plus fort de la crise, plus de 2 000 militaires ont été déployés en appui des forces de sécurité intérieure. Nous avons également engagé des capacités rares, telles que le drone *Reaper* pour des missions de surveillance de jour comme de nuit au-dessus des zones de feux, l'avion A300 MRTT et son kit d'évacuation sanitaire, sept hélicoptères, et avons expérimenté pour la première fois l'utilisation de l'avion de transport A400M équipé d'un kit permettant de larguer 20 tonnes de produit retardant. L'ensemble de ces moyens ainsi que les militaires concernés resteront en alerte jusqu'à la fin de la saison.

Dans le cadre de la mission spécifique confiée par le Premier ministre aux parlementaires à ce sujet, j'ai souhaité que la contribution des armées à la lutte contre les feux de forêt soit évaluée, et que des propositions opérationnelles soient formulées. Les conclusions de la mission sont attendues le 21 septembre.

Au printemps dernier, le Président de la République a annoncé le renforcement de l'arsenal nucléaire. Qu'est-ce cela implique en termes de moyens dans le cadre de l'actualisation de la loi de programmation militaire promulguée le 16 août ?

C.V. : Face à tous nos adversaires potentiels, présents et à venir, le président de la République a annoncé le renforcement de notre dissuasion nucléaire afin qu'elle conserve son « *pouvoir de destruction assuré* ». Sans renoncer à maintenir le format des forces nucléaires au niveau le plus bas possible, cela se concrétise notamment par l'augmentation du nombre de têtes nucléaires de notre arsenal. La loi de programmation militaire, qui prenait déjà en compte le renouvellement de nos deux composantes océanique et aéroportée, financera cette évolution de format. C'est le prix de notre crédibilité.

La défense du pays passe aussi par l'espace mais également par des outils plus conventionnels comme les drones par exemple... quels moyens



Catherine Vautrin : « Les industriels français auront obtenu 100 Md€ de commandes sur les années 2025 et 2026 ».

concrets y seront affectés ?

C.V. : L'accès à l'espace est de plus en plus contesté, alors qu'il est essentiel pour les opérations. Sans capacité spatiale, impossible de communiquer, de s'orienter, ou de guider des tirs ! Avec l'actualisation de la loi de programmation militaire, nous augmentons d'environ quatre milliards d'euros l'effort budgétaire pour le spatial sur 2026-2040, ce qui représente 65% de hausse. Cet effort majeur permettra notamment d'équiper massivement nos forces pour utiliser la constellation *OneWeb*, l'alternative européenne à *Starlink*. Il renforcera nos capacités de surveillance spatiale avec l'arrivée de trois satellites patrouilleurs-guetteurs dès 2030 et d'un radar de surveillance supplémentaire. Enfin, les capacités de brouillage et de laser, attendues pour 2030 et 2035, renforceront encore nos capacités d'action.

S'agissant des drones, je distinguerai l'effort visant à doter nos armées de drones pour appuyer leurs actions (deux milliards d'effort supplémentaire), de celui visant à se protéger des drones adverses (1,6 milliard pour la défense aérienne élargie comprenant la lutte antidrones). Chaque unité disposera à très court terme de son système de drones ; des drones navals seront progressivement déployés ; l'acquisition d'une capacité souveraine de drones aériens de théâtre préparera le remplacement des drones américains à l'horizon 2035. En parallèle, nous renforçons les moyens de lutte antidrones sur terre, en mer et dans les airs.

L'actualité géopolitique inquiète parfois les Français. Notre pays est-il en mesure de se défendre aujourd'hui

face aux menaces qui pèsent sur lui et plus largement sur l'Europe ?

C.V. : Nous faisons face à une intensification des menaces qui pèsent sur notre pays et plus généralement sur le continent européen. La défense, rappelait le général de Gaulle, est la première raison d'être de l'État !

Face aux défis du siècle, les armées françaises sont prêtes. Elles l'ont d'ailleurs récemment démontré tant par leurs engagements constants sur le globe, qu'avec l'exercice ORION 2026, véritable test grandeur nature, qui a permis de préparer nos forces un scénario d'engagement majeur sur le territoire national aux côtés de nos alliés. J'ajoute que nous travaillons également à mobiliser l'industrie : un premier exercice de réquisition de capacités industrielles s'est tenu au printemps dernier entre Clermont-Ferrand et Moulins pour tester notre réactivité.

La responsabilité du gouvernement est de regarder la réalité en face : nos adversaires se réarment, les Européens aussi. Ne pas préparer la Nation serait une faute. C'est le sens de l'actualisation de la loi de programmation militaire qui a été promulguée le 16 août dernier.

La souveraineté - notamment industrielle - est également un élément majeur de la défense d'un pays. Les entreprises industrielles françaises sont-elles directement sollicitées pour produire de nouveaux matériels ?

C.V. : Le réarmement de la France vient renforcer notre souveraineté. Un seul exemple : les industriels français se sont mis en mesure de pouvoir produire des lances roquettes unitaires, une capacité française qui n'existait

pas il y a encore deux ans.

Dans un environnement international dégradé, la France doit disposer d'une industrie de défense qui soit au rendez-vous du réarmement, prête en cas d'engagement de haute intensité, et plus résiliente pour faire face aux chocs. C'est le sens de l'évolution de la Direction générale de l'armement (DGA) en une véritable « DGA de combat », que j'ai annoncée en janvier dernier.

Pour mémoire, le budget d'investissement du ministère est consommé essentiellement sur notre territoire : 83% des paiements effectués aux entreprises en 2024 concernaient des entreprises résidentes. Les industriels français auront obtenu 100 Md€ de commandes sur les années 2025 et 2026. Les 36 milliards d'euros supplémentaires de l'actualisation de la LPM vont bénéficier à un large tissu industriel réparti sur le territoire français.

L'industrie de Défense est une opportunité pour les grands groupes spécialisés mais comment les ETI et les PME peuvent-elles y participer ?

C.V. : Les PME et ETI de nos territoires sont destinataires d'environ un quart du volume financier des commandes passées par le ministère : cela concerne de l'armement, mais également de l'habillement, de l'alimentation ou des commandes liées aux infrastructures. Des opportunités concrètes existent pour ces entreprises, par exemple en proposant des innovations technologiques : à ce titre, l'Agence de l'Innovation de Défense est le point de contact de référence.

L'activité industrielle nationale est également stimulée par le réarmement mondial, en particulier français, lorsqu'elles sont sous-traitantes des principaux maîtres d'œuvre de l'armement. Par exemple, un missile MISTRAL, assemblé par MBDA, c'est près de 300 sous-traitants. Donc quand les cadences augmentent, cela bénéficie à tous. Je pense notamment à Axon Cable, dont j'avais visité le site de Montmirail, dans la Marne, en février : leur savoir-faire en blindage de câbles et connectiques est mondialement reconnu. C'est une fierté française.

Enfin, nous avons entendu les difficultés rencontrées par nos entreprises pour se financer, quelle que soit leur taille : par exemple, comment financer un besoin en fonds de roulement pour une activité au profit de la défense ? Toute l'ambition du travail mené dans le cadre du dialogue de place a été de libérer les contraintes que contraignent nos entreprises : avant de conclure le dialogue de place le 9 avril dernier, en j'ai moi-même rencontré de nombreux acteurs financiers, qui

m'ont assuré de leur plein soutien aux entreprises travaillant au profit de la défense. Tout est fait pour permettre une convergence accrue !

Vous allez inaugurer la 80^e Foire de Châlons que vous connaissez très bien depuis de nombreuses années. Quels sont les messages que vous allez adresser aux Marnais ce vendredi 28 août à Châlons-en-Champagne ?

C.V. : Au-delà de mon attachement personnel à la Foire, j'aurai à cœur, en tant que ministre des Armées et des anciens combattants, de rappeler l'importance des enjeux de défense pour la Marne. Bien sûr avec les camps de Champagne, au cœur de notre ADN, où j'étais encore aux côtés du président de la République lors de l'exercice Orion, en avril dernier.

Nos Armées constituent une part quasi charnelle du territoire, qui a payé cette année le prix du sang, comme en témoigne la disparition du sergent Anicet Girardin, du 132^e RIC, mort pour la France au Liban. Mais la défense, dans la Marne et dans le Grand Est, ce sont aussi des femmes et des hommes qui produisent, innovent et préparent nos armées aux combats de demain. C'est ainsi le cas de l'industrie de défense, vitale pour le dynamisme économique de notre bassin d'emploi régional et qui peut compter sur des entreprises remarquables à l'échelle du Grand Est. J'aurai l'occasion de rappeler combien il est essentiel de faire vivre l'effort de défense dans nos territoires. Il en va de notre souveraineté et de notre capacité à être prêts. Les organisateurs de la Foire ont d'ailleurs toujours eu à cœur de faire rayonner cet engagement, en réservant une place de choix à nos Armées et à nos militaires, une présence toujours appréciée des visiteurs.

À titre personnel, je suis évidemment très touchée par l'invitation qui m'a été faite par le commissaire général Bruno Forget et les co-présidents de la Foire. Leur engagement sans faille a permis, au fil des ans, de faire de cet événement la véritable rentrée de tout un territoire, à plusieurs titres. C'est une magnifique vitrine pour notre agriculture, qui met en valeur les savoir-faire champardennais, dans une période que je sais complexe pour nos agriculteurs. C'est également un incontournable de la rentrée économique du Grand Est et un rendez-vous majeur pour les décideurs politiques. À cet égard, la 80^e édition, à quelques mois de l'élection présidentielle, marquera un millésime particulier et sera, je l'espère, utile au débat démocratique.

**PROPOS RECUEILLIS
PAR BENJAMIN BUSSON**

Foire. Innovation, jeunesse, bioéconomie, alimentation, santé, réindustrialisation, territoire, terroirs et cohésion sociale : le programme de la 80^e Foire revendique plus que jamais une ambition à la fois économique, pédagogique et sociétale.

« Donner envie de croire en l'avenir »



Bruno Forget, Commissaire général de la Foire de Châlons

Pour Bruno Forget, en 2026, le message est clair : « il faut donner de bonnes raisons de croire en l'avenir ». Pour cette édition, le commissaire général de la Foire a fait le choix de placer les jeunes au premier plan de sa programmation. « Nous préférons l'avenir à la rente, l'innovation à la nostalgie. Et surtout, nous choisissons de mettre en avant la jeunesse », résume Bruno Forget.

Face à ce qu'il décrit comme une « anxiogénité permanente », le commissaire général veut rompre avec la morosité ambiante. « Ce que nous voulons faire, c'est arrêter de culpabiliser les jeunes et leur donner de bonnes raisons

de croire en l'avenir », explique-t-il, en rappelant que la France dispose selon lui de nombreux atouts en matière d'innovation et de créativité.

Cette volonté se traduira notamment par un parcours pédagogique conçu avec l'Université de Reims-Champagne-Ardenne et le Rectorat. Consacré à la santé, il abordera la nutrition et le sport à travers des expériences concrètes et ludiques. L'objectif sera notamment de montrer qu'une alimentation équilibrée peut rester accessible financièrement. Les jeunes pourront découvrir les filières alimentaires, de la viande aux fruits et légumes, en passant par la boulangerie et les produits locaux. « C'est surtout une question de transmission et de compréhension des filières », souligne Bruno Forget.

LA BIOÉCONOMIE, « L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE »

Parmi les autres axes forts de cette 80^e édition, la bioéconomie occupe une place particulière. Pour Bruno Forget, elle incarne parfaitement le projet porté par la Foire : « La bioéconomie, c'est l'avenir de notre territoire. » Le village qui lui sera consacré doit ainsi mettre en lumière les innovations permettant de concilier développement économique, valorisation des ressources locales et préservation de l'environnement. « Elle est pour moi

l'illustration parfaite de ce que nous voulons faire et ce que nous voulons léguer à la jeunesse : l'innovation au service de la richesse d'un territoire, de son image de marque et de l'environnement », affirme-t-il. La Foire entend également mettre en avant les terroirs, les territoires et les traditions. Parmi les initiatives présentées cette année figure le projet visant à faire inscrire les « pratiques socioculturelles des bistrots et cafés de France » au patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

Alain Fontaine, président des Bistrots et Cafés de France, viendra présenter cette démarche. Pour Bruno Forget, cela dépasse largement la seule question de la restauration : « Réhabiliter le bistrot, c'est redonner de la vitalité à nos territoires. Le bistrot, c'est un lieu de vie, un lieu d'échange. » À l'heure où les nouvelles technologies peuvent contribuer à isoler davantage les individus, il estime nécessaire de recréer des espaces de rencontre et de dialogue.

RÉINDUSTRIALISER POUR REDYNAMISER LES TERRITOIRES

Autre enjeu majeur : la réindustrialisation. La Foire accueillera notamment la signature du Pacte industrie, un rendez-vous qui s'inscrit dans la volonté de remettre la production et l'industrie au cœur des stratégies territoriales. Pour Bruno Forget, l'enjeu dépasse la seule

création d'emplois les villes moyennes, dans les territoires périphériques. « Dans le Grand Est, nous avons la chance d'avoir un président de Région, Franck Leroy, qui a vraiment pris ce sujet à bras-le-corps. Réindustrialiser c'est aussi redonner de la vitalité, redensifier un tissu sociodémographique, redonner de la vie et éviter ces grosses concentrations humaines. C'est en outre une manière d'assurer la souveraineté du pays », estime-t-il.

Au-delà de la présence de Catherine Vautrin, ministre des Armées, qui inaugurera l'événement le vendredi 28 août, chaque année, la programmation de la Foire donne aussi une place importante aux Armées et aux forces de sécurité. La présence de ces institutions doit permettre au public de mieux comprendre leurs missions et leurs métiers. « Elles ne viennent pas faire de la figuration », rappelle Bruno Forget. Recrutement, reconversion, découverte des métiers et présentation des missions seront au programme. « C'est aussi l'ambition des organisateurs de créer un lien entre les forces armées et la Nation. Parce qu'aujourd'hui, il est opportun et important d'expliquer ce que font nos forces de sécurité au quotidien ».

La santé constituera enfin un autre grand fil rouge de cette édition. Prévention, santé au travail, addictions et pathologies seront abordées sous

différents angles.

Pour le commissaire général, la prévention doit devenir un réflexe collectif. « Il y a donc un véritable enjeu de prévention », affirme-t-il, en soulignant à la fois les bénéfices pour la santé des Français et l'impact potentiel sur les dépenses de Sécurité sociale. « La Foire de Châlons peut être assez incitative, mais pas de manière culpabilisante ».

« DONNER ENVIE DE CROIRE EN L'AVENIR »

Au-delà de la diversité des thématiques, Bruno Forget fixe une ambition plus large à cette 80^e édition : faire de la Foire un événement utile, fédérateur et capable de susciter des initiatives. Il souhaite d'abord que les exposants et partenaires puissent être « fiers de participer à cet événement », mais aussi que les visiteurs y trouvent un espace de découverte et de convivialité.

Et surtout, la Foire doit contribuer à renforcer le lien entre les habitants et leur territoire. « Quand on connaît bien son territoire, on l'aime et donc on a envie de s'y investir et d'y investir », estime-t-il. Une ambition finalement résumée ainsi : « Donner envie de croire en l'avenir, donner envie de découvrir son territoire, de l'aimer, de le faire vivre et de s'y engager. »

BENJAMIN BUSSON



LA PRÉVENTION, UN ENJEU ACCESSIBLE À TOUS

Reims Santé au Travail à la Foire de Châlons 5 conférences

Du 31 août au 4 septembre 2026, RST vous donne rendez-vous pour découvrir une série de conférences gratuites, animées par nos experts, pour vous aider à prévenir les risques professionnels et à améliorer le bien-être de vos salariés.

Lundi
31
Août
14h30 - 16h30

Les jeunes au travail
Comment prévenir les risques et construire une culture de prévention dès les premiers pas professionnels ?
Salle PINTE 4

Mercredi
2
Sept
14h30 - 16h30

La santé mentale
Les clés pour préserver la santé mentale des collaborateurs, avec la participation d'Holicare
Salle PINOT

Vendredi
4
Sept
14h30 - 16h30

Retour au travail après une maladie
Les solutions pour réussir la reprise avec la participation de la MSA
Salle PINOT

Mardi
1
Sept
14h30 - 16h30

Prévention, réglementation, responsabilités
La santé au travail : l'essentiel pour les dirigeants et les RH
Salle MAGNUM

Jeudi
3
Sept
14h30 - 16h30

L'IA et la santé
L'intelligence artificielle au service de la santé et de la prévention : promesses et vigilance
Salle PRESSE



Inscrivez-vous gratuitement en scannant le QR code



Entrepreneuriat. Deux entreprises marnaises et deux aubois seront le centre des réflexions du camp devant se dérouler à Rilly-la-Montagne (Marne) les 24 et 25 septembre prochains, accompagnées par une cinquantaine de dirigeants.

Booster Camp : 4 entreprises et 24 heures pour décider

Aider les entreprises de la Région Grand Est à accélérer leur croissance en 24 heures d'accompagnement stratégique intensif. Le Booster Camp 2026 du Réseau Entreprendre Champagne-Ardenne se pose à Rilly-la-Montagne les 24 et 25 septembre pour sa troisième édition.

Depuis plus de vingt ans, le réseau accompagne les entreprises avec des séquences intensives de codéveloppement et de conseils éclairés entre pairs. Pour postuler, les entreprises doivent avoir au moins cinq salariés, générer un chiffre d'affaires supérieur à 350 000 € et être en croissance. Quatre entreprises ont d'ores et déjà été sélectionnées pour bénéficier de ce moment inédit et stimulant.

Croissance externe et organique, organisation commerciale, stratégie marketing et pricing, les entreprises du Booster Camp 2026 du réseau Entreprendre permettent d'aborder toutes les thématiques



Brainstorming au centre équestre de Lagesse dans l'Aube lors du Booster Camp 2025.

clés de la vie d'une entreprise.

LES CAS D'ÉCOLES DE LA SESSION 2026

Entreprise rémoise spécialisée

dans l'installation et la maintenance de systèmes de climatisation, l'entreprise Piot veut travailler sa stratégie de croissance et de diversification de son activité. Pour l'entreprise Richer,

dirigée par Frédéric Badoz dans l'Aube, il s'agit d'étudier la pertinence d'une nouvelle activité de menuiserie à celle existante. L'entreprise conçoit, fabrique et installe des solutions de fermetures, portail, portillon, porte de garage, clôture, et d'aménagement des espaces extérieurs.

Altermaker est une société de développement de logiciels d'éco-conception et d'analyse du cycle de vie des produits dirigée par Guillaume Jouanne à Troyes. Son besoin porte sur la structuration de l'activité commerciale tant en France qu'à l'international. Enfin, créée en 2022 par Ryan Rochette, la Fée de la gourmandise cherche à développer ses ventes et à optimiser ses coûts. L'entreprise est une épicerie sucrée artisanale qui propose notamment des sucres aromatisés.

Les quatre dirigeants, aux secteurs d'activité différents, vont bénéficier du coaching d'une cinquantaine de chefs d'entreprise présents au camp. Des pairs qui porteront un regard externe

et expert pour favoriser les prises de décision. Le tout au sein de la Maison J. Lassalle dans un cadre pétillant et propice à l'émulation. Parce que le lieu a aussi son importance.

UNE COMMUNAUTÉ DE 1 400 DIRIGEANTS

Le Réseau Entreprendre Champagne-Ardenne, présidé par Alain Nicole et dirigé par Clothilde Buti, a déjà accompagné 256 entrepreneurs. Il a permis la création ou le maintien de 1 600 emplois et engagé 5,5 millions d'euros de financement sous forme de prêts d'honneur pour aider les projets. Pas moins de 200 chefs d'entreprises ont apporté leur soutien bénévole pour mentorer leurs pairs, ce qui assure un taux de réussite à 90 % dans la durée. Le Réseau Entreprendre fait partie d'un réseau national qui regroupe une communauté de 1 400 chefs d'entreprises. Et le mot réseau prend tout son sens.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Loisirs. Avec près de 6 000 visiteurs réunis sur la seule journée du 17 juillet 2026 à l'occasion d'Estiv'Aisne 2026, la base de loisirs départementale Axo'plage confirme sa montée en puissance.

Axo'plage s'impose comme une locomotive du tourisme



Au-delà du succès populaire, cet équipement situé au bord du lac de Monampteuil illustre la stratégie du Département pour renforcer l'attractivité touristique et l'économie locale.

Longtemps identifié comme un simple espace de loisirs, Axo'plage est devenu, au fil des années, l'un des principaux équipements touristiques portés par le Département de l'Aisne. La quatrième édition d'Estiv'Aisne,

organisée le 17 juillet, en apporte une nouvelle illustration. Près de 6 000 personnes ont fréquenté le site au cours de cette journée, dont plus de 2 300 enfants et accompagnateurs issus de 45 centres de loisirs. Pour un tarif d'entrée fixé à un euro, les visi-

teurs ont pu profiter des infrastructures de la base - plage, baignade et espaces de jeux - ainsi que d'un programme d'animations entièrement gratuit.

L'événement dépasse désormais le simple rendez-vous estival. Il

mobilise un véritable écosystème local avec 22 partenaires - comités sportifs, clubs, associations et prestataires - venus proposer initiations, démonstrations et animations tout au long de la journée. La mini-ferme pédagogique, les spectacles familiaux ou encore la Color'Run, qui a rassemblé à elle seule un millier de participants, témoignent de la diversification de l'offre afin d'attirer un public toujours plus large.

UN LEVIER POUR L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Pour le Conseil départemental de l'Aisne, l'enjeu dépasse largement la seule fréquentation d'une journée. L'objectif est d'installer Axo'plage comme une destination incontournable des vacances d'été dans l'Aisne et de valoriser un équipement public dont l'attractivité profite également aux acteurs économiques des environs.

La présence des centres de loisirs, des associations sportives, des restaurateurs et des différents prestataires contribue à faire vivre le territoire et à renforcer son image auprès des habitants comme des visiteurs. « Le Département souhaite que les Axonais

et les enfants des accueils de loisirs puissent profiter d'Axo'plage à petit prix. C'est un bel équipement qu'il faut faire vivre et découvrir au maximum », rappelle Pierre-Jean Verzelen, président du Conseil départemental, lors de la manifestation.

L'organisation d'Estiv'Aisne mobilise également des ressources humaines locales. Aux côtés des agents départementaux, plusieurs bénéficiaires du RSA se sont investis bénévolement dans la préparation et l'accueil du public via le dispositif Aisne Actifs Plus, participant aussi bien à l'installation des stands qu'à l'organisation de la Color'Run. Une implication qui illustre la volonté du Département d'associer insertion, vie associative et animation du territoire.

En quatre éditions, Estiv'Aisne s'est ainsi imposé comme un rendez-vous fédérateur. Pour le Département, le succès de fréquentation confirme le potentiel d'Axo'plage comme moteur du tourisme de proximité, dans un contexte où les collectivités cherchent à valoriser leurs équipements tout en soutenant l'attractivité économique et résidentielle de leur territoire.

LUCIE BRASSEUR

Environnement. Fondée en 1991, l'entreprise Ecobulles n'a jamais changé son processus de base. En revanche, elle développe de nouveaux produits et s'adapte à de nouvelles demandes clients. Elle sera d'ailleurs sur la Foire de Châlons pour présenter ses produits.

Ecobulles accélère sa croissance et mise sur le CO2 vert



Marine Pernet, directrice des Opérations et Ludovic Baudart, co-dirigeant d'Ecobulles

Comme souvent lors d'une grande découverte, tout commence par un « heureux accident ». C'est ce que l'on pourrait dire du principe actif d'Ecobulles, découvert par un agriculteur champenois, Bernard Gallois, à la fin des années 90. « À l'époque, il cherche juste à améliorer l'efficacité des produits agricoles en injectant du CO2 dans l'eau afin d'en diminuer le pH. Il met alors au point ses premières machines pour son propre usage, puis commence à en proposer à des voisins et des amis, d'abord exclusivement dans le domaine végétal », explique Ludovic Baudart, actuel dirigeant d'Ecobulles. Une installation va alors changer le destin de cette technologie. Bernard Gallois équipe une exploitation comprenant un bâtiment d'élevage de poulets. Le CO2 est injecté à l'entrée du réseau d'eau qui alimente les pipettes de l'élevage. L'exploitant

constate alors que celles-ci, habituellement sujettes à l'entartrage, ne présentent plus de problème de calcaire ! Cherchant à comprendre ce phénomène, il se plonge dans la bibliographie scientifique et constate qu'en abaissant le pH de l'eau, le CO2 permet de dissoudre le calcaire.

ECOBULLES REPRISE EN 2011

L'inventeur se tourne alors vers les Maisons de champagne. « Le procédé présente pour elles un intérêt particulier car les systèmes classiques d'adoucissement au sel ne peuvent pas être utilisés dans leurs installations. Des essais sont menés pour le détartrage des cuves et le traitement du calcaire sur les chaînes d'embouteillage. Le CO2 présente ainsi plusieurs avantages : il est neutre, sans goût, sans odeur et sans résidu », détaille Ludovic Baudart. Satisfaits du procédé, les vignerons demandent alors de plus

en plus à l'agriculteur autodidacte de pouvoir utiliser cette technique pour leur habitation personnelle, l'eau de la région étant très fortement chargée en calcaire. C'est ainsi qu'en 1999, Ludovic Baudart dépose un brevet pour pouvoir équiper les arrivées d'eau dans le domaine de l'habitat. « Le principe repose sur une bouteille de CO2 de qualité alimentaire, identique à celles utilisées notamment dans le secteur de la brasserie pour les tireuses à bière. L'installation comprend un module gaz, une partie hydraulique et un boîtier de pilotage. » (voir photo) Cependant, si l'invention de Bernard Gallois trouve de nombreux clients, son entreprise reste peu structurée commercialement. « Pour obtenir un appareil, il faut presque venir directement chez lui et demander de le fabriquer. » Devant ce succès, il cède alors son exploitation agricole en 2000, à l'approche de la retraite, et s'installe à Cormontreuil pour se consacrer entièrement à l'injection de CO2 dans l'eau.

En 2006, Bernard Perfetti aujourd'hui co-dirigeant de l'entreprise, entend parler de ce procédé et juge qu'il mérite d'être développé et distribué plus largement. Il devient associé à Ludovic Baudart sous la société Mabel'eau et tous deux distribuent alors les produits Ecobulles avant de reprendre l'entreprise en 2011. « Nous avons tous les deux structuré la société avec comme objectif de progressivement construire un réseau d'installateurs, faire appel à des bureaux d'études et à des des-

gners pour développer de nouveaux produits et services », fait-il savoir. Ainsi, depuis sa reprise, Ecobulles affiche une progression régulière, passant d'un chiffre d'affaires de 300 000 euros lors du rachat en 2011 à 2,3 millions d'euros aujourd'hui. L'entreprise emploie désormais neuf salariés avec des fonctions couvrant notamment l'installation et la maintenance, le technique et le service après-vente ainsi que le suivi des installateurs et des clients.

VENTE EN B TO B TO C

Car la majorité des ventes d'Ecobulles sont réalisées auprès de plombiers-chauffagistes même si l'entreprise reste historiquement liée aux maisons de Champagne, qui ont constitué une porte d'entrée importante. Ecobulles a ainsi fait le choix d'un circuit de distribution traditionnel. Le particulier ne trouve pas directement les appareils en magasin spécialisé, il doit passer par un plombier-chauffagiste, qui installe et règle le système. Son marché principal est donc désormais in fine celui du particulier (95 %) en conservant toutefois une activité à destination de l'industrie et des collectivités (5%). « Le choix du marché résidentiel répond à une logique de volume. Environ 80 000 appareils de traitement du calcaire sont vendus chaque année en France, qui constitue le premier marché européen sur ce segment. Ecobulles en commercialise un peu plus de 2 000, notre marge de progression reste donc

importante », souligne Ludovic Baudart.

LABEL ORIGINE FRANCE GARANTIE

En 2020, Ecobulles obtient le label Origine France Garantie pour l'ensemble de sa gamme. « Celui-ci impose notamment de démontrer que plus de 50 % des matériaux entrant dans la composition des produits proviennent de France et que l'assemblage est réalisé sur le territoire français. Nous sommes audités chaque année pour conserver cette certification », explique pour sa part Marine Pernet, directrice des Opérations. « Nous avons aussi rejoint en 2025 la Communauté du Coq Vert de Bpifrance, qui rassemble des dirigeants engagés dans la transition écologique, puis plus récemment les Dirigeants responsables. » L'export constitue désormais l'un des principaux relais de croissance identifiés. Ecobulles est déjà présente en Belgique et en Suisse et vise notamment l'Allemagne, pays fortement confrontés aux problématiques de calcaire et avec de nombreuses exigences environnementales. Dernier développement en date, Ecobulles devient la première entreprise de traitement du calcaire à intégrer du « CO2 vert », issu de la méthanisation, dans son procédé grâce à sa collaboration avec l'entreprise auboise L2PI. « Cette collaboration permet la valorisation du CO2 vert, issu de la méthanisation agricole. Ce CO2, auparavant rejeté dans l'atmosphère, est aujourd'hui récupéré et purifié par les méthaniseurs. L2PI, grâce à ses infrastructures de collecte et à son engagement en faveur de la qualité, permet une mise sur le marché en garantissant à Ecobulles un approvisionnement en « CO2 vert » fiable, durable et de qualité. »

NASTASIA DESANTI

Foire de Châlons

Rencontres de l'eau, Acte II

La question de l'eau s'invitera une nouvelle fois à la Foire de Châlons. Après un premier rendez-vous, les « Rencontres de l'eau » reviennent pour un acte II, lundi 7 septembre 2026, avec une journée consacrée à la préservation de la ressource et aux adaptations nécessaires face au changement climatique. L'événement alternera animations grand public, ateliers de réflexion et débats, avec l'ambition de faire émerger des pistes de solutions concrètes. Ces rencontres sont organisées conjointement par Châlons Agglo, la Ville de Châlons, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la Banque des Territoires, la Région Grand Est, la Chambre d'Agriculture, ainsi que la Fédération des Travaux publics.

De 10 h 30 à 17 heures, le parvis principal accueillera une animation destinée au grand public autour de la préservation de la ressource, ainsi qu'une exposition consacrée à l'eau et à ses enjeux.

Dans le même temps, l'espace Congrès sera consacré aux échanges entre professionnels, acteurs du territoire et participants.

Deux grands ateliers ouvriront la journée de 10h30 à midi:

- Le premier, intitulé « Partage, adaptation au climat et conciliation des usages : quelles solutions ? », s'intéressera à la disponibilité de la ressource et à la manière dont les territoires doivent faire évoluer leurs pratiques. Car si le volume annuel des précipitations reste globalement stable en France, leur répartition évolue avec le changement climatique. Sécheresses, inondations et épisodes orageux se succèdent désormais avec des conséquences directes sur la disponibilité de l'eau et sur les différents usages, domestiques comme professionnels. Plusieurs pistes seront mises en débat : faut-il mieux partager la ressource entre les utilisateurs ? Stocker l'eau lors des périodes de fortes précipitations pour la redistribuer pendant les épisodes de sécheresse ? Accélérer la réutilisation des eaux usées traitées, la désimperméabilisation des sols ou encore la renaturation ?

- Le second atelier abordera un autre enjeu majeur : celui du financement. Intitulé « Financer la préservation de la ressource en eau pour maîtriser les coûts d'accès », il part d'un constat : avec la dégradation des milieux aquatiques, l'évolution de la

disponibilité de la ressource et l'augmentation des besoins, les coûts de production, de traitement et de distribution de l'eau sont appelés à progresser. Dans le même temps, la sobriété deviendra indispensable.

Le modèle actuel, largement fondé sur le principe selon lequel « l'eau paie l'eau », pourrait ainsi devoir évoluer. Les organisateurs posent notamment la question de l'intérêt économique de prévenir les dégradations plutôt que de financer leur traitement : protection des zones humides, réduction des pollutions diffuses, restauration des bassins versants ou accompagnement de pratiques agricoles plus respectueuses de la ressource pourraient permettre de limiter, à terme, les dépenses liées aux infrastructures, à l'énergie et à la dépollution. La question du prix de l'eau sera également posée, tout comme celle de nouveaux mécanismes de financement pour éviter une éventuelle « panne sèche » du financement et de l'approvisionnement.

Après les ateliers, deux plénières restitueront les échanges de la matinée de 13h30 à 15h30, avant une séquence conclusive de 15 h 30 à 16 h 20.

Le musée Canson & Montgolfier adopte une nouvelle identité

Tourisme. Créé en 1987 afin de rendre hommage aux plus illustres annonéens de l'histoire, le musée de la papeterie Canson & Montgolfier se réinvente au travers une nouvelle scénographie. Il en profite au passage pour adopter un nouveau nom et devient « La Maison des papetiers. »



Implanté sur trois étages dans la maison natale des frères Montgolfier le long de la Deûme, le musée retrace toute l'histoire de la papeterie, mais aussi les évolutions techniques et la dimension sociétale de l'entreprise. La visite se poursuit par la découverte de plusieurs machines animées dans un atelier voûté de 500m².

Flash back : papetier installé à Beaujeu depuis la fin du XVI^e siècle, Jacques Montgolfier y envoie ses fils Michel et Raymond pour se perfectionner. Ces derniers s'amourachent des deux filles de leur maître d'apprentissage Antoine Chelles jusqu'à les épouser et prendre sa suite.

C'est justement cette alliance qui va enracer les Montgolfier en Vivarais, qui sera à l'origine de la saga industrielle que l'on connaît aujourd'hui et qui fera d'Annonay la rampe de lancement originelle de la conquête des cieux comme l'a officiellement reconnu la NASA il y a quelques années.

Une saga que la toute nouvelle scénographie mise en place par le musée en début d'année permet justement d'apprécier à sa juste valeur « Les attentes du public ne sont plus les mêmes qu'à sa création. Les technologies ont également évolué. Nous avons donc fait en sorte que le musée soit plus interactif et plus immersif et moins encyclopédique qu'il ne l'était auparavant. Tout a été repensé selon cette logique, l'idée étant de rendre le visiteur acteur », explique Marie-Hélène Reynaud, conservatrice du musée. Plus animé, le musée propose des mises en situation, des quiz, des dioramas, la possibilité de toucher différents papiers inventés ici (le velin en 1777, le calque en 1809, le papier photographique en 1865, le Montval en 1910, la pochette dédiée aux scolaires en 1947, etc), et d'observer les fibres au microscope. Des maquettes permettent égale-



ment de comprendre le fonctionnement de machines innovantes comme le béliet hydraulique (une autre invention de Joseph de Montgolfier qui permet d'élever l'eau) ou des révolutionnaires piles à maillets utilisées à l'époque pour battre les fibres et fabriquer la pâte à papier. Afin de mieux comprendre l'importance des papeteries dans le bassin, de nombreux documents d'époque montrent les emplacements des différentes usines implantées le long le long de la rivière et la vie telle qu'orchestrée par l'entreprise avec ses écoles, ses crèches, son dispensaire médical, sa coopérative, ses fêtes, etc.

La nouvelle scénographie permet également de redécouvrir les créations artistiques permises par le papier fabriqué à Annonay avec

une maquette en papier de la tour Eiffel et des reproductions d'œuvres de grands peintres tels Picasso, Matisse, Van Gogh, etc.

Cette nouvelle scénographie s'accompagne d'un changement de nom et de logo. Ouvert l'été tous les après-midi, le musée qui accueille chaque année environ 7000 visiteurs se nomme désormais « Maison des Papetiers Canson & Montgolfier ».

PAR FRÉDÉRIC ROLLAND (ECHO DRÔME ARDECHE) POUR RHE, JOURNAUX PARTENAIRES DU RÉSO HEBDO ECO



Tout l'été retrouvez les rubriques tourisme réalisées par les journaux partenaires du « RésoHebdoEco ».

Il y a tout juste 10 ans en 2016, le groupe Canson passait dans le giron du groupe italien FILA après avoir été la propriété du groupe normand Hamelin et auparavant d'Arjomari-Wiggins.

S'ils ont pu à l'époque déstabiliser le monde des affaires et la classe politique locale en regard des conséquences sur l'outil industriel et l'emploi que de telles restructurations ne sont pas sans engendrer, ces changements d'actionnaires n'ont en rien modifier la dimension transgénérationnelle de la marque ardéchoise. Canson fait en effet partie des marques iconiques qui ont su traverser les décennies et les crises aussi compliquées soient-elles sans que leur « capital sympathie » ne soit entamé. Pour autant, les origines et le fonctionnement du plus célèbre fabricant de papier français ne sont pas très connus du grand public. D'où l'intérêt de visiter le musée qui lui est consacré.

UN MUSÉE À DESSEIN BIEN DANS SES PETITS PAPIERS

Créé en 1987 par une poignée de passionnés réunis en une association, celui-ci est implanté à Davézieux, quartier Vidalon, le long de la Deûme qui des décennies durant, entre deux caprices, fournit l'énergie nécessaire pour entraîner les machines mais aussi pour nettoyer

et mélanger les fibres comme nous l'expliquent un panneau et quelques photos.

Parcourir les différentes pièces de ce musée revient à inscrire ses pas dans ceux de l'histoire puisqu'il occupe la maison natale des frères Montgolfier, là où tout a commencé au beau milieu du XVII^e siècle lorsqu'un moulin à blé est transformé en moulin à papier, là où pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, un engin plus lourd que l'air s'affranchit de l'apesanteur un beau matin de décembre 1782 dans le jardin attenant.

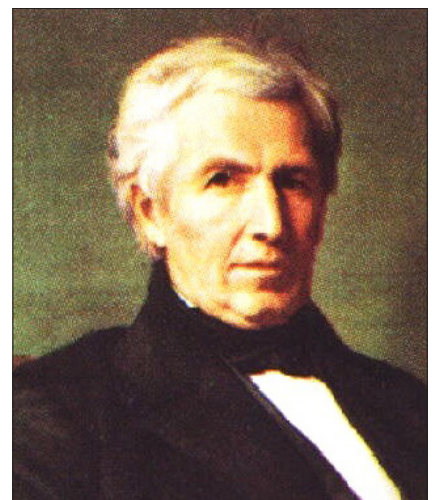
DE MONTGOLFIER À CANSON EN PASSANT PAR SEGUIN : QUAND L'ARDÈCHE S'INVENTE UN DESTIN



S'il n'est plus besoin de présenter les frères De Montgolfier, en revanche quelques mots ne sont pas de trop pour rappeler qui était leur gendre et successeur, le Sieur Barthélemy Barou de la Lombardière de Canson (photo de gauche). Né à Annonay en 1774, il est le fils d'un mousquetaire du roi et officier des armées du roi. Il débuta assez logiquement dans la carrière militaire avant d'engager sa reconversion.

Le 21 octobre 1798, à Davézieux, il épouse Alexandrine de Montgolfier, la fille d'Étienne de Montgolfier, l'inventeur de la Montgolfière, avec son frère Joseph. Deux ans après la mort de son beau-père, Barthélemy de Canson devint à son tour propriétaire de la fabrique de papier des Montgolfier. Il y apporta de nombreuses améliorations tout au long des 60 ans qu'il passa à diriger l'entreprise Industriel avisé tout autant qu'homme politique engagé, Barthélemy Barou de la Lombardière de Canson est nommé Pair de France par ordonnance du roi Louis-Philippe, le 11 octobre 1832.

Il siégera parmi les partisans du gouvernement jusqu'à la Révolution française de 1848. Il décédera à Davézieux 10 ans plus tard à l'âge de 84 ans. Issu d'une famille de drapier, Marc Seguin (à droite) est né à Annonay en 1786. Affilié par alliance à la famille de Montgolfier (ce qui lui vaudra



d'occuper des responsabilités durant de nombreuses années dans la papeterie), Marc Seguin est également à l'origine des ponts suspendus par haubans et de la chaudière tubulaire à vapeur qui permit l'essor des chemins de fer. Nommé le 26 juin 1845 correspondant dans la section de mécanique de l'Académie des sciences, il est promu officier de la Légion d'honneur en 1866, neuf ans avant sa disparition. Son nom fait partie des 72 patronymes de savants inscrits sur la tour Eiffel.

+ 1,0 %

Après un premier trimestre déjà bien orienté, la fréquentation dans les hébergements collectifs touristiques hors campings, en France, exprimée en nombre de nuitées, progresse de 1,0 % au deuxième trimestre 2026 par rapport au deuxième trimestre 2025. La fréquentation augmente dans les hôtels (+1,4 %) et diminue dans les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT, -0,5 %). Sur un an, la fréquentation de la clientèle résidente augmente autant que celle de la clientèle non résidente (+1,0 %). Parmi les motifs de séjour, le tourisme d'affaires augmente de 6 %, après plusieurs trimestres consécutifs de baisse. (INSEE)

- 0,5 %

Au deuxième trimestre 2026, la fréquentation dans les autres hébergements collectifs de tourisme (AHCT) de France métropolitaine s'établit à 23,1 millions de nuitées. Elle diminue légèrement (-0,5 %) par rapport au deuxième trimestre 2025, soit 100 000 nuitées de moins. Cette baisse provient uniquement de la clientèle résidente (-0,7 %). À l'inverse, la fréquentation des non-résidents augmente modérément (+0,5 %). La fréquentation est en hausse dans les résidences de tourisme (+0,9 %) mais se réduit dans les autres types d'hébergements (-4,2 %). La fréquentation diminue dans les massifs de montagne (-3 %), mais elle augmente un peu sur le littoral (+0,4 %). (INSEE)

+ 10,7 %

Les prix des services de communication accélèrent sur un an (+10,7 % après +7,7 %). Cette accélération s'explique d'une part par la hausse des prix sur un mois enregistrée en juillet 2026 (+1,4 %) et d'autre part par un effet de base : la baisse sur un mois de juillet 2025 (-1,3 %) sort de la fenêtre de 12 mois pour le calcul du glissement annuel. Les prix des services de transport accélèrent sur un an (+1,2 % après +0,6 %), à l'image de ceux des transports aériens (+1,7 % après +0,8 %) et ferroviaires (+1,7 % après +1,1 %) ; les prix du transport routier baissent sur un an à un rythme plus soutenu qu'en juin (-0,7 % après -0,4 %). (INSEE)

La Bourse

E-FACTURATION

ÊTRE LA BANQUE DES ENTREPRENEURS, c'est aussi vous faire gagner du temps avec une solution simplifiant votre gestion comptable et financière.

Solution de notre partenaire **iPAIDTHAT***

Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.
* SAS IPT TECHNOLOGIE « iPaidThat », société par actions simplifiées au capital social de 2 246,82 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes, sous le numéro 829 997 451, dont le siège social est situé Avenue d'Alphasis - Espace Performance 35760 Saint Grégoire, France. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : Gettyimages - Agence ID-Shop



COTATIONS AU 20/08/26

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'EPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	8 501,91	- 1,99%
SBF 120	6 432,15	- 1,94%
Nikkei	65 326,42	- 3,25%
Dow Jones	53 463,05	- 0,61%
Eurostoxx 50	6 444,46	- 1,37%

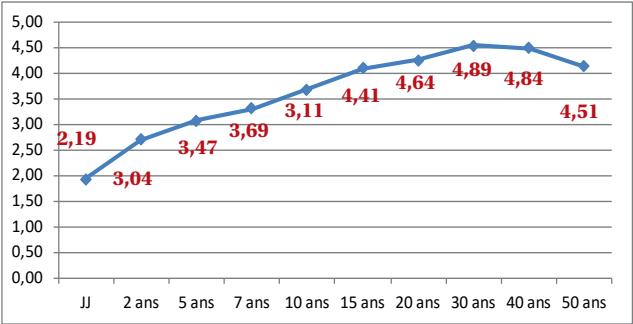
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1677	+ 1,27%
Livre Sterling	0,8561	+ 0,20%
Yen	185,40	+ 0,90%
Dollar/Yen	158,75	- 0,36%

SWAPS		
Euribor 5 ans	3,106	+ 0,097
Euribor 10 ans	3,263	+ 0,099

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	2,188	+ 0,003
Euribor 1 mois	2,211	+ 0,005
Euribor 3 mois	2,507	- 0,004
Euribor 6 mois	2,737	+ 0,084
Euribor 12 mois	2,990	+ 0,047

FRANCE ETAT		
BTAN 2 ans	3,039	+ 0,081
BTAN 5 ans	3,467	+ 0,132
OAT 7 ans (TEC	3,688	+ 0,137
10) OAT 10 ans	4,112	+ 0,148
OAT 30 ans	4,885	+ 0,135
OAT 50 ans	4,508	+ 0,131

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2026 %)		
ARCELORMITTAL	62,24	+ 0,59
BNP PARIBAS	106,78	+ 0,32
CARREFOUR	15,77	+ 0,11
CRÉDIT AGRICOLE	19,17	+ 0,09
EXEL INDUSTRIES	19,80	- 0,50
L.V.M.H.	456,00	- 0,29
LAURENT-PERRIER	85,40	- 0,04
MICHELIN	34,09	+ 0,07
NEXANS	138,10	+ 0,10
KERING	260,05	- 0,14
HAULOTTE-GROUP	2,35	+ 0,05
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	46,12	+ 0,26
RENAULT	29,19	- 0,18
SAINT-GOBAIN	80,80	- 0,07
SANOFI-AVENTIS	78,56	- 0,05
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	77,02	+ 0,12
VALLOUREC	18,17	+ 0,16
VEOLIA	34,07	+ 0,15
VINCI	120,35	+ 0,00
Vranken-Pommery	10,15	- 0,11

EMPRUNTS D'ETAT	JAPON	USA	EURO
JJ	0,80	3,77	2,19
2 ans	1,67	4,20	2,84
5 ans	2,10	4,39	2,96
10 ans	2,85	4,70	3,25
30 ans	4,02	5,24	3,75

Enquête mensuelle de conjoncture à début août 2026

Selon les chefs d'entreprise interrogés dans le cadre de notre enquête (environ 8 500 entreprises ou établissements interrogés entre le 22 juillet et le 5 août), l'activité progresse à un rythme modéré en juillet dans l'industrie et les services marchands, et résiste dans le bâtiment. Dans l'industrie, la progression est plus faible qu'anticipé le mois précédent, tandis que le ralentissement des services était largement attendu.

Après le rattrapage technique de juin, la production industrielle augmente modérément tout en restant soutenue dans les branches liées aux investissements technologiques, énergétiques et de défense. Dans les services marchands, l'activité demeure légèrement positive, portée par la réparation automobile, l'hébergement et l'édition, notamment de logiciels. Dans le bâtiment, la bonne tenue d'ensemble masque un ralentissement du gros œuvre, tandis que le second œuvre accélère.

La situation de trésorerie reste proche de la normale dans l'industrie, avec de fortes disparités sectorielles, et demeure globalement défavorable dans les services marchands malgré une légère amélioration.

Pour août, les chefs d'entreprise anticipent une accélération de l'activité dans les trois grands secteurs. Ainsi, la production industrielle progresserait dans l'ensemble des branches, tandis que le bâtiment bénéficierait d'un rebond du gros œuvre. Dans les services marchands, la progression serait plus modérée.

Les hausses du prix des matières premières et des prix de vente s'atténuent en juillet. Le reflux des hausses observées et anticipées pour août pourrait indiquer qu'une part importante de la transmission aux prix de vente du renchérissement des intrants intervenu au printemps a déjà eu lieu. Enfin, la reprise des hostilités au Moyen-Orient début juillet ne s'est pas traduite à ce stade par une nouvelle augmentation généralisée du coût des intrants. L'incertitude continue de se détendre dans les trois grands secteurs.

Sur la base des résultats de l'enquête, complétés par d'autres indicateurs, nous estimons que le PIB progresserait de 0,2 % au troisième trimestre. Cette prévision reste toutefois sujette à une incertitude importante, au vu du peu d'informations disponibles en ce début de trimestre et en raison de l'évolution encore incertaine des conditions climatiques et de la situation au Moyen-Orient..

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

Une « maison des internes » pour retenir de futurs professionnels de santé

Santé. Pour séduire de futurs soignants, Ardenne Métropole a pris le taureau par les cornes en créant, avec l'aide du maître d'œuvre, le cabinet d'architectes TDA, une « maison des internes » abritant 55 chambres. Elle ouvrira ses portes en fin d'année 2026.



Cette Maison des internes a été réalisée le long du quai Charcot après la reconversion d'un EHPAD.

À fin de consolider et pérenniser l'offre de soins à Charleville-Mézières et dans les environs, Ardenne Métropole, dans le cadre de sa politique en faveur de la santé, est en train de finaliser le chantier de la future « Maison des internes ». Un investissement majeur pour l'avenir.

N'étant pas épargnée par la pénurie de professionnels de santé, la

collectivité locale qui compte 7,3 médecins généralistes pour 10 000 habitants (contre 9,1 une décennie plus tôt) a pris le problème à bras le corps pour éviter que la situation ne se dégrade encore. D'autant qu'un bon tiers des généralistes locaux ont plus de 60 ans et approchent donc de la retraite.

C'est dès 2019 que l'agglomération a pensé ce projet pour en achever

les études en 2022. Elle s'est lancée, ensuite, en juillet 2025, dans la réhabilitation globale d'une ancienne maison de retraite fermée en 2014 pour transformer l'endroit d'une superficie de 2 600 m² en « maison des internes et des étudiants en santé ».

UN INVESTISSEMENT DE 8,8 MILLIONS D'EUROS

« Il sera ainsi proposé aux futurs soignants une solution d'hébergement suffisamment attractive, pouvant leur permettre de se projeter au-delà de leur stage dans les Ardennes, en s'installant sur place une fois leur diplôme en poche. Une façon originale de les retenir après leurs gardes et d'animer aussi la ville en leur donnant envie de travailler ici demain », rapporte Pauline Marchal, cardiologue de son état et vice-présidente chargée de la santé à Ardenne Métropole. Cible visée : des étudiants de la faculté de Reims qui, pour la plupart, sont appelés à faire des stages de six mois dans les Ardennes, soit à l'hôpital, soit dans des cabinets de médecins généralistes. Seront aussi concernés, suite à un partenariat avec la faculté de Cluj des étudiants français effec-

tuant leur cursus en Roumanie et qui viendront dans les Ardennes pour y faire leur stage de fin de formation.

La collectivité locale a investi pas moins de 8,8 millions d'euros dans cette opération qui se traduira par l'aménagement de 55 chambres ou studios, dont 8 duplex, proposés à la location et des espaces de vie communs : un lieu de travail partagé, une salle de sports de 200 m² et un wash'n coffee (café-laverie). Autant dire que les futurs soignants qui seront hébergés en plein cœur de Charleville-Mézières, à quelques centaines de mètres de la place Ducale, le seront dans des conditions optimales afin de les retenir, une fois leurs études achevées.

La Région Grand Est (2,1 millions d'euros), l'Agence Régionale de Santé (463 000 euros), le Département (400 000 euros), l'État (350 000 euros) et la Communauté de commune des Portes du Luxembourg ont pris part au projet en subventionnant cette réalisation à hauteur de 5,2 M€. Une demande, actuellement en cours, a par ailleurs été faite auprès du Fonds vert. Si les délais sont maintenus, la future infrastructure réalisée par une vingtaine de

PME ardennaises devrait normalement être livrée en novembre 2026 et opérationnelle dès la fin d'année.

En matière de santé, Ardenne Métropole a déjà beaucoup œuvré. « *Compte-tenu des difficultés concernant l'accès aux soins, nous n'avons pas eu d'autres choix que de nous impliquer fortement pour faire en sorte que les Ardennes ne deviennent pas un désert médical*, souligne Boris Ravignon, maire de Charleville-Mézières et président d'Ardenne Métropole. *Et la Maison des Internes est une pierre essentielle de notre stratégie pour renforcer l'attractivité médicale des Ardennes et permettre aux Ardennais de toujours mieux se soigner ici* ». Et l'élu de citer les différentes actions déjà concrétisées à travers l'émergence d'une maison des spécialistes en 2023 et d'un cabinet d'ophtalmologie à Charleville-Mézières, de maisons médicales à Tournes, Nouvion-sur-Meuse et Sedan. Ou encore l'embauche de trois médecins retraités pour répondre aux besoins les plus urgents et ayant vocation à intervenir sur l'ensemble de l'agglomération.

PASCAL REMY

Santé. Plus de lisibilité, d'accessibilité et de fluidité. 21 mois de travaux resont nécessaires pour restructurer l'établissement aubois.

1,8 M€ pour repenser la clinique psychiatrique

La clinique psychiatrique de l'Aube va gagner en lisibilité. Le programme de réhabilitation doit clarifier les différents parcours de soin tout en améliorant la qualité de vie au travail des professionnels.

Le projet intervient après la création de l'unité de soins psychiatriques aigus (USPA) de courte durée pour adultes et celle du centre de proximité de réhabilitation psychosociale pour les personnes qui présentent des troubles psychiques stabilisés. Ces deux nouvelles unités complètent le dispositif d'hospitalisation destiné aux patients majeurs (UP72) en observation pour

une durée de 72 heures avant réorientation vers un service approprié.

Pour le directeur, il s'agit d'intervenir sur un site avec 3 400 m² de bâtiments plutôt en bon état et de réfléchir à une réorganisation et à une amélioration concertée. L'exercice étant d'adapter la structure aux besoins tant des patients que des professionnels avant qu'ils ne se dégradent. « *Moins de dix mois pour aboutir à cette réflexion qui vise à reconfigurer l'ensemble du bâtiment, c'est quand même un beau challenge dans nos organisations, nos temps hospitaliers* », constate Damien



La clinique psychiatrique de l'Aube, des salles de soin réorganisées et pensées par les équipes.

Patriat, directeur des Hôpitaux Champagne Sud.

ANTICIPER ET S'ADAPTER

Le programme s'appuie sur une dynamique de groupes de travail avec les parties prenantes, comme ce fut le cas lors de la modernisation des urgences du centre hospitalier.

Le budget d'1,8 million d'euros, hors mobilier, prévoit la mise aux normes des équipements, la création de salles de bain et d'aménagements divers, la climatisation des locaux, la reconfiguration du bâtiment. Une cinquantaine de volontaires a contribué à cette réflexion à travers un

comité de pilotage mené depuis septembre dernier en s'appuyant sur des thématiques fortes : libertés et dignité, parcours et profils des patients, locaux et équipements et des systèmes d'information. À terme, le site disposera de 20 lits en USPA et de huit lits pour les UP72. En 2027, la climatisation sera par ailleurs opérationnelle, remplaçant les couvertures de survie actuellement scotchées sur les parois vitrées pour préserver au mieux une température acceptable lors des dernières périodes caniculaires.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Opinions

Par **Les Entrepreneurs (ex-CPME)**

Incendies : les Entrepreneurs créent une cellule nationale de crise pour accompagner les entreprises touchées

Communiqué de presse du 27 juillet 2026

Face aux conséquences économiques des incendies qui touchent plusieurs départements français, Les Entrepreneurs ont décidé de créer une cellule nationale de crise. Elle centralisera les remontées du terrain, accompagnera les entreprises touchées et assurera un dialogue permanent avec les pouvoirs publics afin de faciliter la mise en oeuvre des mesures de soutien. Elle restera mobilisée aussi longtemps que la situation l'exigera.

Une crise économique qui dépasse les seules entreprises sinistrées

Alors que les incendies continuent de progresser, leurs conséquences économiques s'aggravent de jour en jour. Au-delà des entreprises directement sinistrées, de nombreuses activités sont aujourd'hui à l'arrêt en raison des évacuations, des fermetures administratives ou des difficultés d'accès aux zones concernées.

En Gironde, la CCI Bordeaux Gironde estime à 14 500 le nombre d'entreprises aujourd'hui empêchées de fonctionner nor-

malement. Ce chiffre est corroboré par les travaux statistiques réalisés à partir des bases de l'INSEE par Les Entrepreneurs Gironde qui évaluent à près de 50 000 le nombre de salariés concernés. Ces données illustrent l'ampleur des conséquences économiques d'une crise qui dépasse largement les seuls dommages matériels.

Une mobilisation nationale au service des entreprises

La cellule nationale de crise assurera le suivi de l'évolution de la situation, coordonnera les remontées d'informations en provenance des territoires, identifiera les difficultés rencontrées par les entreprises et dialoguera en continu avec les services de l'État afin de contribuer à la mobilisation des dispositifs d'accompagnement.

Un espace dédié est également ouvert sur le site internet des Entrepreneurs. Il regroupera, au fur et à mesure de leur mise en place, les dispositifs de soutien décidés par le gouvernement, les informations pratiques utiles aux entreprises, les comptes rendus des échanges avec les autorités compétentes ainsi que les positions portées par l'organisation.

Les entreprises concernées sont invitées à consulter régulièrement cet espace d'information et à se rapprocher de leur Union territoriale ou de leur fédération professionnelle, qui assureront la remontée des situations individuelles vers la cellule nationale de crise.

« Les incendies ne détruisent pas seulement des hectares de forêt. Ils mettent brutalement à l'arrêt des milliers d'entreprises, fragilisent des dizaines de milliers de salariés et menacent durablement l'économie de territoires entiers. Notre responsabilité est de faire en sorte qu'aucune entreprise ne reste seule face à cette épreuve. Les Entrepreneurs seront pleinement mobilisés aussi longtemps que nécessaire pour recenser les difficultés du terrain, accompagner les entreprises et obtenir, auprès des pouvoirs publics, les réponses qu'elles sont en droit d'attendre. » Amir Reza Tofighi, président des Entrepreneurs.

Les Entrepreneurs poursuivront dans les prochains jours leurs échanges avec les représentants de l'État, les collectivités territoriales, les organisations professionnelles et l'ensemble des acteurs économiques concernés afin d'assurer un suivi permanent de la situation et d'adapter leur action à l'évolution des besoins sur le terrain.



Si vis pacem...

Les données de quelque 678 000 particuliers et professionnels ont donc été consultées et extraites par des pirates informatiques dans les systèmes d'information de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP). Alors que de forts soupçons d'ingérence étrangère via les réseaux numériques de toutes sortes pèsent déjà sur la future campagne présidentielle, ces attaques ne font que renforcer les inquiétudes quant à la capacité de notre pays à se protéger face aux assauts répétés.

Pour les citoyens français, la contradiction est pourtant frappante entre l'injonction qui leur est faite de passer au tout numérique, sous couvert de sécurité et d'efficacité, et les menaces cyber qui se multiplient et se concrétisent de manière flagrante.

Quant aux entreprises, qui se voient tirer les oreilles au moindre envoi de mail groupé non conforme, tout en observant leurs données sensibles s'échapper hors de nos frontières à la faveur des congés estivaux, leur constat n'est ni plus reluisant ni plus rassurant. Il y a plus de 1500 ans, dans son traité militaire, l'écrivain romain Végèce écrivait : *Igitur qui desiderat pacem, praeparet bellum* (ce qui signifie : Donc, celui qui désire la paix prépare la guerre). L'Histoire a démontré, notamment en 1938, que cet adage s'imposait malheureusement face à la nature humaine belliqueuse.

Si le ministère des Armées en a de nouveau fait un credo plus marqué en matière militaire, comme évoqué par Catherine Vautrin en page 4 de ce journal, il est temps que les autres ministères passent à la vitesse supérieure pour rendre leur bouclier numérique infranchissable. Question de sécurité intérieure bien évidemment mais aussi de renforcement du pacte de confiance entre les citoyens et leurs administrations.

BENJAMIN BUSSION

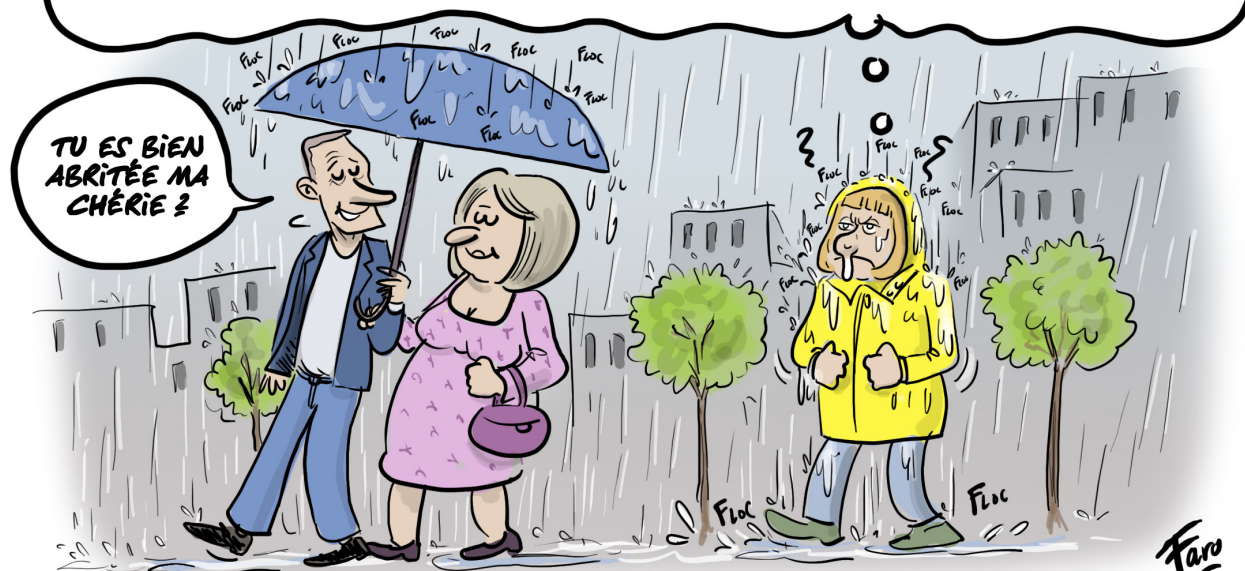
Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

APRÈS LA CANICULE, VOICI LA PLUIE

NON CONTENTS DE POUVOIR NIER LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE VOILA QUE LES BOOMERS NOUS IMPOSENT LEUR MASCULINISME TOXIQUE

TU ES BIEN ABRITÉE MA CHÉRIE ?



Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles

Juridique. Le statut de bailleur privé, instauré par le dispositif Jeanbrun, permet aux particuliers investissant dans un logement à loyer abordable de déduire de leurs revenus fonciers un amortissement pouvant atteindre 80 % du prix d'acquisition du bien.

Ancien : assouplissement du dispositif Jeanbrun



Le statut de bailleur privé (dispositif Jeanbrun) permet aux particuliers qui investissent dans un logement à loyer abordable de déduire de leurs revenus fonciers un amortissement pouvant atteindre 80 % du prix d'acquisition du bien.

Un projet de loi vise à assouplir le régime dans les logements anciens.

■ Initialement, le dispositif

ne concernait que les logements anciens situés dans un immeuble d'habitation collectif. Le projet supprime cette restriction pour le logement ancien permettant ainsi les acquisitions de maisons individuelles.

■ Le niveau minimal de travaux serait réduit de 30 % à 20 % du prix d'acquisition, à condition que le logement rénové soit classé au moins « D » au diagnostic de perfor-

mance énergétique et environnementale (DPE) et ne soit pas équipé d'une chaudière à énergie fossile.

La condition de « réhabilitation lourde » (au moins classe « B » du DPE) serait abandonnée.

La nature des travaux serait désormais définie par renvoi aux travaux éligibles à la réduction d'impôt Denormandie (Code général des impôts, article 199 novovicies, I-B-5° : travaux menant à la création de

nouvelles surfaces habitables, modernisation, assainissement ou aménagement des surfaces habitables, travaux d'économie d'énergie sauf chaudières à énergie fossile).

■ Le dispositif Jeanbrun serait ouvert aux acquisitions de locaux affectés à un autre usage que l'habitation et qui font ou ont fait l'objet de travaux de transformation en logement (Code général des impôts, article 199 novovicies).

Fiscal

TVA à 5,5 % pour la climatisation réversible

Les pompes à chaleur air/air, aussi appelées « climatisation réversible », sont un système de chauffage et de refroidissement qui utilise l'air extérieur pour réguler la température. Elles peuvent être connectées à un réseau numérique pour piloter leur fonctionnement à distance et ajuster la température en fonction des plages horaires.

■ Les prestations de pose, d'installation, d'adaptation ou d'entretien portant sur les pompes à chaleur air/air bénéficient du taux de TVA de 5,5 % à condition de respecter des spécifications techniques qui viennent d'être définies par arrêté (Code général des impôts, annexe IV, article 30-0 D ter).

→ Le fluide frigorigène doit respecter les seuils de potentiel de réchauffement planétaire.

→ La classe d'efficacité énergétique des pompes à chaleur d'une puissance thermique nominale inférieure ou égale à 12 kW, doit atteindre au moins « A + » pour une pompe « multi-split », « A + + » pour une pompe « mono-split ».

→ Pour les pompes à chaleur d'une puissance thermique nominale supérieure à 12 kW, l'efficacité énergétique doit atteindre 145 % pour le chauffage et 250 % pour le refroidissement. Pour les pompes à chaleur intégrant le chauffage, le refroidissement, la ventilation, le rafraîchissement par sur-ventilation, l'efficacité énergétique doit atteindre respectivement 130 % et 150 %.

■ Le taux de 5,5 % s'applique aux prestations dont le fait générateur de la TVA intervient à compter du 18 juillet 2026.

En bref

Arrêté CPPE2619005A du 13 juillet 2026

Juridique. Le bailleur peut mettre fin au bail en donnant congé au locataire pour reprendre le logement, le vendre ou pour un motif légitime et sérieux.

Logement décent et résiliation du bail

Le bailleur peut donner congé au locataire pour reprendre ou vendre le logement, ou pour un motif légitime et sérieux (Loi du 6 juillet 1989, article 15)

La réalisation de travaux pour remédier à l'indécence du logement est-elle un motif légitime et sérieux ?

La Cour de cassation a justifié ce motif pour un logement donné en location avant l'entrée en vigueur du décret du 30 janvier 2002 définissant les caractéristiques d'un logement décent (Cass. 3e civ. 11 janvier 2024 n° 22-16.730).

■ Dans cette nouvelle affaire, le bail était postérieur à ce décret.

À la suite d'un impayé de loyer, le locataire fait valoir l'indécence du logement (pièce principale de 8,84 m²) et obtient du juge une réduction du loyer de 600 à 250 euros par mois.

Le bailleur signifie alors au locataire un congé pour motif légitime et sérieux fondé notamment sur la réalisation de travaux pour remédier à l'indécence du logement.

Il assigne ensuite le locataire pour obtenir la validation du congé, l'expulsion



du locataire et sa condamnation au paiement des loyers, à une indemnité d'occupation et de dommages et intérêts. La cour d'appel valide le congé et ordonne l'expulsion du locataire.

■ L'arrêt est censuré par la Cour de cassation. La mauvaise foi du bailleur doit

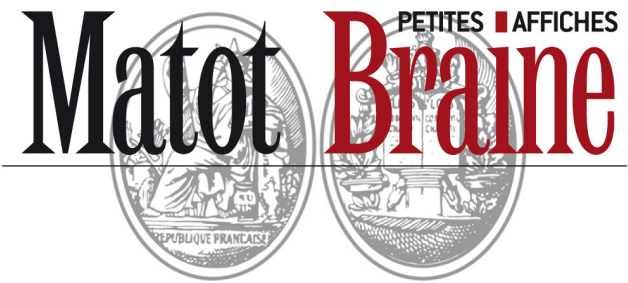
être appréciée au moment de la conclusion du bail. Dès lors qu'il avait connaissance de l'indécence du logement lors de la conclusion du bail, le motif du congé n'est pas légitime et sérieux.

Cass. 3e civ. 4 juin 2026 n° 24-16.993

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.

Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>

L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Adjudications

SELARL AHMED HARIR
Avocats
15 boulevard Gambetta 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.33.23.05 - Fax : 03.24.59.40.90

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Il sera procédé le jeudi 24 septembre 2026 à 10h30 au site du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, 12 rue Madame de Sévigné - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES (ancien tribunal d'instance), à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles, propriétés bâties, dont la désignation suit :

COMMUNE DE CHARLEVILLE MEZIERES (ARDENNES)

Sur la commune de Charleville-Mézières (Ardennes), 5 rue de l'Arquebuse, dans l'ensemble immobilier en copropriété soumis au régime de la copropriété, destiné en totalité ou en partie à l'habitation et immatriculé comme tel au registre national d'immatriculation des syndicats de copropriétaires sous le numéro AE0-788-810, figurant au cadastre sous les références suivantes : AM 669 contenance 13a 15ca.

Les biens et droits immobiliers ci-après désignés :

LOT NUMERO 241 composé de :

- Un appartement d'une surface habitable de 42 m² loi Carrez comprenant cuisine ouverte sur salon, salle de bain, une chambre, un cellier ;
- Et les 209/1000^{èmes} des parties communes générales ;

Ainsi que ledit immeuble existe, s'étend, se poursuit et comporte avec toutes ses aisances et dépendances, droits de propriété, servitudes ou autres pouvant y être attachés, sans aucune exception ni réserves.

SUR LA MISE A PRIX DE 21.000 €EUROS (VINGT ET UN MILLE €EUROS)

VISITE DES LIEUX SUR PLACE le lundi 7 septembre 2026 de 14h à 15h.

Pour tous renseignements, notamment pour consulter le cahier des conditions de vente sur saisie immobilière, s'adresser à :

- Maître Ahmed HARIR, Avocat au Barreau des Ardennes, à son cabinet, 15 boulevard Gambetta - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES - Téléphone : 03.24.33.23.05 ;
- Greffe du Juge de l'exécution du tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, à l'ancien tribunal d'instance en ladite ville, 12 rue Madame de Sévigné - Téléphone 03.24.56.34.13.

Maître Ahmed HARIR.
M2609512

Maître Eric ASSOULINE - Cabinet ETHIC ALL
Avocat au Barreau de PARIS
demeurant 15 Boulevard Richard Lenoir 75011 PARIS - T. : 09.75.40.31.39

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT DE VENTE
Au plus offrant et dernier enchérisseur - A l'audience du JEX Ventes Immobilières du Tribunal Judiciaire de PARIS, Parvis Robert Badinter 75859 PARIS CEDEX 17

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 1^{er} OCTOBRE 2026 à 14 h

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE
À ROMILLY SUR SEINE (10100), 23 rue Herbesace

- **UN ENSEMBLE IMMOBILIER À USAGE INDUSTRIEL** comportant :

- **Un bâtiment principal** élevé sur rez-de-chaussée d'un étage partiel et comprenant des locaux à usage de bureaux :
 - Au rez-de-chaussée : un espace d'accueil, une salle de réunion, un bureau, une salle d'archives et des sanitaires.
 - Au 1^{er} étage : deux bureaux, une salle reprographie, une remise, deux salles d'archives.
- **Des locaux à usage industriel** : deux ateliers mécaniques dont un avec douche et le second avec bureau, un atelier électricité, une remise, un réfectoire, un vestiaire, un atelier vérin, un magasin avec mezzanine, un atelier menuiserie avec bureau et un bâtiment secondaire de plain-pied à usage d'atelier de préfabrication.

L'ensemble cadastré : - section AO 91, lieu-dit la Garenne Saint-Jacques pour une contenance de 05a 71, AO 95, lieudit 17 impasse de la Garenne Saint-Jacques pour une contenance de 10a 05ca, AO 224, lieu-dit la Garenne Saint-Jacques pour une contenance de 03a 14ca, AO 227, lieu-dit la Garenne Saint-Jacques pour une contenance de 04a 07ca, AO 269, lieu-dit 9 impasse de la Garenne Saint-Jacques pour une contenance de 24ca, AO 272, lieu-dit 23 rue Herbesace pour une contenance de 47a 99ca, BZ 117, lieu-dit impasse Saigon pour une contenance de 07a 42ca, BZ 131, lieu-dit impasse Saigon pour une contenance de 24a 20ca, soit une contenance totale de 01 ha 02a 82ca.

- **UNE PARCELLE EN NATURE DE JARDIN** formant le lot n° 3 du lotissement dénommé «La Garenne Saint-Jacques» cadastré section AO n° 88 pour une contenance de 5a 62ca.

MISE à PRIX : 300.000,00 €
Avec faculté de baisse d'un quart puis d'un tiers sur la mise à prix d'origine en cas de carence d'echères

Consignation pour enchérir : Chèque de banque à l'ordre du Bâtonnier Séquestre d'un montant de 30.000 €.

Outre les clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de vente.

On ne peut porter des enchères que par le ministère d'un Avocat au Barreau de PARIS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Fait et rédigé à PARIS, le 3 août 2026 signé, **Maître Eric ASSOULINE.**

RENSEIGNEMENTS : Me Eric ASSOULINE - Cabinet ETHIC ALL, Avocat, 15 boulevard Richard Lenoir 75011 PARIS - Tél. 09.75.40.31.39 - ventes.assoulina@orange.fr

Le cahier des conditions de vente peut être consulté en original au Greffe du JEX du Tribunal Judiciaire de PARIS ou au Cabinet de l'avocat poursuivant.

Renseignements sur site Internet : www.licitor.com

VISITE SUR PLACE LE : 16 SEPTEMBRE 2026 DE 9H30 À 10H30
M2609286

Matot Braine
L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional
PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
S.A.S. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe Legalnet
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :
- Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Président et directeur de la publication :
S.A.S. Compagnie Mobilière de Gestion de Participations, représentée par Michel GUYOMARD

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755
N° CPPAP : 0431 I 87408

Matot Braine
PETITES AFFICHES
L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO
CHAMPAGNE-ARDENNE

vous offre des services permanents

➔ La publication de vos ventes aux enchères*

**Annonce légale, annonce sommaire, affiches pour les tribunaux et les huissiers*

➔ La diffusion de vos annonces légales partout en France

03 26 40 21 31 - annoncelegale.pamb@legalnet.org

/// Annonces légales

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Vente aux enchères

Me Michel AUGUETmembre de ACG Avocats & Associés, Avocat au Barreau de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
- 5 rue de l'Arquebuse - 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE - T. 03.26.69.32.45**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION
EN UN LOT**

Au plus offrant et dernier enchérisseur - A l'audience des Criées du Tribunal Judiciaire de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, sis 2 quai Eugène Perrier- CS 40432 - 51036 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

L'adjudication aura lieu le MARDI 6 OCTOBRE 2026 à 10h00Aux requête, poursuites et diligences de **Me Gilles PELLEGRINI**, mandataire judiciaire, demeurant 7/9 place de la Gare 94210 La Varenne Saint Hilaire, agissant en qualité de mandataire liquidateur à la liquidation judiciaire de M^{me} Djamilia SERBOUT. Ayant pour avocat constitué **Me Michel AUGUET** membre de ACG Avocats & Associés, Avocat au Barreau de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

**A ESCLAVOLLES-LUREY (51260)
13 rue des Hauts Champs**

Cadastré section AD numéro 348, pour une contenance de 10 a 23 ca

UN PAVILLON de 99,81 m² sur un terrain closComprenant : une entrée-cour, une cuisine/salle-à-manger un dégagement, trois chambres (dont une sur jardin et une avec mezzanine) un wc, une salle de douche un placard, des combles. **Un cabanon dans le jardin, une terrasse artisanale en bois****LE BIEN SEMBLE LIBRE DE TOUTE OCCUPATION****MISE à PRIX : 60.000 €****avec faculté de baisse de moitié puis des deux tiers en cas de carence d'enchères**

Consignation pour enchérir : chèque de banque à l'ordre de Mr le Bâtonnier Séquestre représentant 10 % du montant de la mise à prix soit un montant de 6 000 €

Outre les clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de vente

On ne peut porter des enchères que par le ministère d'un Avocat au Barreau du CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Fait et rédigé à CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, le 7 Août 2026 signé, Me Michel AUGUET, Avocat

RENSEIGNEMENTS : 1°) **Me Michel AUGUET** membre de **ACG Avocats & Associés**, Avocat au Barreau de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE - 5 rue de l'Arquebuse - 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE - T.03.26.69.32.45 - E-mail : **acg@acg-avocat.com**. 2°) **Me Pauline BREUZET-RICHARD** membre de **JCD Avocats**, Avocat au Barreau de PARIS, 81 rue de Monceau 75008 PARIS - T : **01.56.59.29.97 de 10h à 12h**. Le cahier des conditions de vente peut être consulté en original au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, et en copie au Cabinet de Me Pauline BREUZET-RICHARD.Renseignements sur site Internet : **www.licitor.com****VISITE SUR PLACE LE : 22 SEPTEMBRE 2026 DE 9H30 À 10H30**
M2608923

Marne

CONSTITUTION**DE SOCIETE****VOLTICA**

Par ASSP en date du 21/07/2026, il a été constitué une SARL dénommée : VOLTICA. Siège social : 25 A rue jean-henri fabre 51000 Châlons-en-Champagne. Capital : 1000 €. Objet social : La réalisation de travaux d'électricité de bâtiments et sites industriels, neuf ou en rénovation.

Gérance :

- Monsieur Corentin Belhen, demeurant 25 A rue jean-henri fabre 51000 Châlons-en-Champagne.

- Monsieur Anthony De Saint-Martin, demeurant 43 Rue des Brasseries 51000 Châlons-en-Champagne.

Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE. M2608693

JX HOLDING

Par ASSP en date du 20/07/2026, il a été constitué une SASU dénommée : JX HOLDING. Siège social : 6 Rue Buirette 51100 Reims. Capital : 1000 €. Objet social : Holding.

Président : Monsieur Johnny Xia, demeurant 14 Rue Jean Charcot 51000 Châlons-en-Champagne élu pour une durée illimitée.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions et valeurs mobilières émises par la Société sont librement cessibles et transmissibles.

Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de REIMS. M2608794

**FCN Reims Moissons**
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018
51686 REIMS CEDEX 2**DEREIMS
CONSEILS**Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €Siège social :
7 rue Pierre Salmon
51430 BEZANNES

Aux termes d'un ASSP du 14 août 2026, il a été constitué une société à responsabilité limitée unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DEREIMS CONSEILS

Siège social : 7 rue Pierre Salmon, 51430 BEZANNES

Objet social : La réalisation de formations professionnelles, sous toutes leurs formes, de bilans de compétences, d'actions de développement des compétences, d'accompagnement à l'orientation et à l'évolution professionnelle ;

Les activités de recrutement, de recherche, de sélection, d'évaluation et de mise en relation de candidats et d'entreprises ;

Les prestations de conseils, d'accompagnement et d'assistance auprès des entreprises, des organismes publics ou privés et des particuliers, notamment en matière de ressources humaines, de gestion des compétences, d'organisation, de management et de développement des compétences ;

Les prestations d'accompagnement au reclassement professionnel, à la mobilité professionnelle, à la reconversion et à l'insertion professionnelle ;

L'activité de médiation en entreprise.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 5 000 €

Gérance : M^{me} Séverine DEREIMS, demeurant 17 rue Thiercelin Parrichault, 51200 EPERNAY, assure la gérance.

Immatriculation de la Société RCS de REIMS.

Pour avis : La Gérance

M2609534

Ripolz

Par ASSP en date du 23/07/2026, il a été constitué une SASU dénommée : Ripolz. Siège social : 19 RUE CHARLES DE GAULLE 51140 CHALONS SUR VESLE. Capital : 1000 €. Objet social : Le conseil en informatique, en programmation et en stratégie digitale, ainsi que la réalisation de prestations associées.

Président : Monsieur Paul Blaise, demeurant 19 RUE CHARLES DE GAULLE 51140 CHALONS SUR VESLE élu pour une durée illimitée.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions et valeurs mobilières émises par la Société sont librement cessibles et transmissibles.

Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de REIMS. M2608850

**HOLDING AVD****Avis de constitution**

Aux termes d'un ASSP en date du 24/07/2026, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HOLDING AVD

Objet social : La souscription, l'achat, la vente et la gestion de titres ou droits sociaux de toutes sociétés, françaises ou étrangères, cotées ou non cotées, pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ; L'exercice de tous mandats sociaux ; La gestion administrative, juridique, comptable, immobilière et financière de toute sociétés dont elle détient des titres ou d raits sociaux

Siège social : 2 RUE DU 14 JUILLET, 51500 VILLE EN SELVE

Capital : 440 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. ALLARD DAVID 2 RUE DU 14 JUILLET 51500 VILLE EN SELVE

Admission aux assemblées et droits de votes : 1 action donne un droit de vote en assemblée générale

Clause d'agrément : Les cessions entre associés sont libres.

LES ASSOCIES

M2609566

«DU PILIER»**Avis de constitution**

Par acte sous seing privé en date du 13/08/2026, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCI.

DÉNOMINATION : «DU PILIER».

SIÈGE SOCIAL : 21 rue des Remparts - 51110 WARMERVILLE.

OBJET SOCIAL :

- L'acquisition, la construction, l'administration, la gestion par location ou autrement et la cession le cas échéant de tous immeubles et biens immobiliers dont elle peut devenir locataire ou propriétaire ;

- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 € divisé en 100 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des ¾.

GÉRANCE : Monsieur Pierre-Antoine POCQUET, demeurant 21 rue des Remparts - 51110 WARMERVILLE, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2609544

SAS DUMO**Avis de constitution**

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31/07/2026, il a été constitué une société.

FORME : Société par actions simplifiée (SAS).

DÉNOMINATION SOCIALE : SAS DUMO.

OBJET SOCIAL :

- La prise de participation, par tous moyens, dans toutes sociétés ou entités, civiles ou commerciales, quels qu'en soient la forme et l'objet, ainsi que la gestion, l'animation et le contrôle de ces participations ;

- La fourniture aux sociétés du groupe de tous services administratifs, financiers, comptables, juridiques et de gestion, et la gestion centralisée de leur trésorerie au sens de l'article L.511-7 I 3° du Code monétaire et financier ;

- L'acquisition et la gestion de tout patrimoine mobilier et immobilier ;

- Et plus généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

SIÈGE SOCIAL : 26 rue de la porte Goliva à PEVY (51140).

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL : 5.000 € divisé en 5.000 actions de 1 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

CLAUSES D'AGRÈMENT : L'agrément résulte d'une décision des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Hugo DUMONT, né le 08 août 1998 à REIMS (51), de nationalité française, célibataire, demeurant à PÉVY (51140), 26 rue de la Porte Goliva.), résident fiscal au sens de la législation en vigueur.

IMMATRICULATION : R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2609561

**OFFICE NOTARIAL
DU LEVANT****Christophe LARDENOIS****Alexandra VOIRNESSON**

70 rue du Général Gouraud

51400 MOURMELON LE GRAND

03.26.66.11.39

SCI SEBALIANE

Suivant acte reçu par Maître Alexandra VOIRNESSON, Notaire à MOURMELON LE GRAND, le 17 août 2026, a été constituée la société civile immobilière dénommée SCI SEBALIANE.

SIÈGE SOCIAL : à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 23 rue du Mont Lampas.

CAPITAL SOCIAL : 300,00 €, divisé en 300 parts sociales numérotées de 1 à 300.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

GÉRANT : Madame Isabelle PETIT, demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 23 rue du Mont Lampas.

IMMATRICULATION : R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis :

Maître Alexandra VOIRNESSON. M2609570

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

SCEV LE CORROY
Société civile d'exploitation viticole
au capital de 32 776,54 euros
Siège social :
66 Rue de Courlancy, 51100 REIMS
380 509 893 RCS REIMS

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 juillet 2026, il a été mis fin aux fonctions de gérant de Monsieur Arnaud FABRE à compter du 31 juillet 2026 à minuit. Monsieur François VAN AAL, demeurant 5 impasse Lundy, 51100 REIMS et Monsieur Thomas REMY demeurant 4 route de Cussangy, 10210 LES GRANGES, ont été nommés en qualité de nouveaux gérants pour une durée illimitée à compter du 1^{er} août 2026 à 0 heure. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de REIMS. Pour avis : La Gérance

M2609549

**ASSURANCES
REASSURANCES
COURTAGES
ASSISTANCE
FINANCEMENT
«ARCA»**
Société par actions simplifié
au capital de 100.000 Euros
Siège social :
11 boulevard Foch - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 382 804 961

En date du 14/08/2026, le président a pris acte de la démission de Monsieur Alexandre HUTTAUX de ses fonctions de directeur général de la société, cette dernière prenant effet le 12 décembre 2025. Mention au R.C.S. de REIMS.

M2609557

NéoToMaé consulting
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
19b rue des messageries
57000 METZ
102 192 226 R.C.S. Metz

Aux termes d'une décision en date du 01 juillet 2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 26 rue de la Maladerie - 51100 REIMS à compter du 1^{er} juillet 2026. Président : Monsieur Eric DEMANGE, demeurant 19b rue des messageries - 57000 METZ. Radiation au R.C.S. de METZ et réimmatriculation au R.C.S. de REIMS.

M2609578

**SARL DELPECH &
SELLIER**
SARL au capital de 2 500 €
Siège social : 8 impasse du levant
51100 REIMS
RCS de REIMS n°917 845 182

Avis de modification

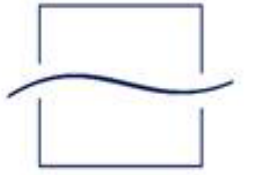
L'AGE du 17/08/2026 a décidé à compter du 17/08/2026 d'augmenter le capital social de 7 500 € par création de 300 parts sociales nouvelles de 25 € chacune, intégralement souscrites et libérées par compensation avec une créance liquide et exigible détenue sur la Société, en le portant de 2 500 € à 10 000 €.

Article 6 ; 7 des statuts modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.

Emeline SELLIER

M2609569



**GROUPE
MONASSIER**
REIMS



**Notaires
de France**

S.C.I. B.M.
Société civile immobilière
au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
44 36 A rue Buirette
51100 REIMS
344 819 552 R.C.S. Reims

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 8 janvier 2026, il a été constaté la fin du mandat de gérante de Madame Andrée BRAGIGAND née MONOT, par suite de son décès survenu le 7 décembre 2003. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS. Pour avis.

M2609572

TRANSPORTS VAZ
Société par actions simplifiée
au capital de 11.000 Euros
Siège social :
77 bis route d'Épernay
51510 FAGNIÈRES
101 961 274
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 13 août 2026, il résulte que : - La société a décidé d'augmenter son capital par apport en numéraire pour le porter à 11.000 € par création de 90.000 actions nouvelles. L'article 7 des statuts a été modifié comme suit : Le capital social est fixé à la somme de onze mille (11.000) Euros. Il est divisé en cent-dix mille (110.000) actions d'une valeur nominale de dix centimes d'Euro (0,10 €) chacune, toutes de même catégorie. Lesdites actions souscrites et représentatives d'apports en numéraire sont toutes intégralement libérées. Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de CHÂLONS EN CHAMPAGNE. Pour avis : Le président.

M2609573

ALDI REIMS
Société à responsabilité limitée
au capital de 35 167 400 €
Siège social :
Zone d'Activité Derrière Moutier
2 Avenue des Bornes 51390 GUEUX
501 434 898 RCS Reims

Aux termes du PV en date du 30/07/2026, il a été décidé de nommer en qualité de gérant M^{me} Jessica VADEZ demeurant 5 rue de Romaincourt 10230 Mailly le Camp en remplacement de M. Erik VANDELAER, à compter du 01/09/2026. Mention sera faite au RCS de Reims

M2609587

VALCOLOR
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 3.000 euros
Siège social :
15 Rue René Herr - 51200 EPERNAY
509 487 047 RCS REIMS

Suivant décisions de l'associé unique en date du 31 juillet 2026 : La société FCB, représentée par sa Présidente, Madame Anaïs BRUGNON, est nommée Présidente à compter du 31 juillet 2026, en remplacement de Monsieur Jacques CONSTANTINIDI, demeurant à CHAMPAUBERT 51270, 64 rue des Ormeaux, démissionnaire. Mention sera faite au RCS : REIMS

M2609591

**BRASSERIE LA
MUSTELINE**
SASU au capital de 1.030 euros
Siège social :
1 place du Château
02160 JUMIGNY
SIREN : 841 669 849
R.C.S. Saint-Quentin

Par décision de l'associé unique en date du 18 août 2026, avec effet au même jour, plusieurs modifications ont été décidées simultanément : - Transfert du siège social du 1 place du Château - 02160 JUMIGNY au 11 rue d'Ardre - 51170 FISMES ; - Changement de dénomination sociale : BRASSERIE LA MUSTELINE devient RC SERVICES ; - Modification de l'objet social : ancien objet social : fabrication, distribution et commercialisation de bières ; organisation d'événements et de stages autour de la fabrication de bières ; location d'équipements pour des événements ; transformation et confection de produits alimentaires. Nouvel objet social : création, édition, exploitation et monétisation de sites internet et contenus numériques ; création et diffusion de contenus ; publicité, affiliation, partenariats et sponsoring ; conception et exploitation de solutions et services numériques ; prestations de services non réglementées auprès de particuliers et professionnels. La société devra désormais être immatriculée au R.C.S. de REIMS. PRÉSIDENT ET ASSOCIÉ UNIQUE : Monsieur Renaud CHARTIER, demeurant 11 rue d'Ardre - 51170 FISMES. M2609599



**Etude
CLOVIS**
notaires

Département Droit des Affaires

15 rue Clovis – 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

SCI MADELINE
Société Civile
au capital social de 1.000,00 EUR
Siège social :
26 rue François Arago
51100 REIMS
522 865 773 RCS REIMS

Suivant délibération du 14 août 2026, l'assemblée générale extraordinaire a : - Pris acte de la cession de parts sociales consentie par Madame Brigitte ROLAND au profit de Monsieur David GUILLOUART du 11 mai 2026. - Pris acte de la démission des fonctions de gérant de Monsieur Didier GUILLOUART à compter du 11 mai 2026. Monsieur David GUILLOUART est nommé seul gérant. - Décidé de transférer le siège social de REIMS (51100) 26 rue François Arago à LAHEYCOURT (55800) 4 rue des Vignes, à compter de ce jour. - Décidé de modifier la dénomination sociale de la société de SCI MADELINE à SCI du Huron, à compter de ce jour. Par conséquent, les articles des statuts intitulés «capital social», «dénomination», «siège social» et «gérance» ont été modifiés. Mention sera faite au RCS de REIMS. Pour avis

M2609615

**SARL «CREA
CUISINE»**
Capital social : 4 000 €
Siège social :
30 rue Jean de Dormans
51700 DORMANS
RCS REIMS 492 333 919

Par décision du 20/07/2026, l'associé unique a décidé des point suivants à compter du 20/07/2026 : - Augmentation du capital social de 146 000 € le portant à 150 000 €. - Transfert du siège social au 6 rue du Clos Bosset Hameau Le Chêne la Reine 51700 LEUVRIGNY. Pour avis, La gérance.

M2609627

CALYCE 6
Société par actions simplifiée
au capital de 15.896 Euros
Siège social :
42 rue de Champagne
51240 Vitry-la-Ville
890 299 753
R.C.S. Châlons-en-Champagne

Les DUA en date du 30 juillet 2026 ont porté le capital social à 16.120 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au RCS de Châlons-en-Champagne.

M2609618

CALYCE SUN
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
42 rue de Champagne
51240 Vitry-la-Ville
919 616 508
R.C.S. Châlons-en-Champagne

Les DAU en date du 30 juillet 2026 ont nommé président Madame Clémence Charlet, demeurant 123 Allée du Peseur Juré 45160 Olivet, en remplacement de Monsieur Eric Boban. Mention au RCS de Châlons-en-Champagne.

M2609619

CALYWATTSOL
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 euros
Siège social :
42 rue de Champagne
51240 Vitry-la-Ville
913 692 075
R.C.S. Châlons-en-Champagne

Les DAU en date du 30 juillet 2026 ont nommé président Monsieur Paul-Antoine Grasset, demeurant à 34 Rue des Moissons 51100 Reims, en remplacement de Monsieur Eric Boban. Mention au RCS de Châlons-en-Champagne.

M2609623

POURSUITE D'ACTIVITE

**SARL
«VIVIÉNERGIE»**
Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
26 rue des Essarts -
51310 ESTERNAY
R.C.S. Reims 928 148 428

Par assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2026, les associés statuant, dans le cadre des dispositions de l'article L 223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société. Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS. Pour avis : Le gérant.

M2609593

DISSOLUTION
DE SOCIETE

TECHNIFEU
DISSOLUTION ANTICIPEE

Dénomination : TECHNIFEU, Forme : société à responsabilité limitée à capital variable société en liquidation, Capital social minimum : 762 euros, Siège social : 2 RUE GUTENBERG ZA TAISSY 51500 TAISSY, 421040692 RCS REIMS, Aux termes d'une décision en date du 01/07/2026, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et de sa mise en liquidation amiable à compter du 01/07/2026. Dominique GENSON demeurant 2 rue des Patières 51500 Taissy a été nommé(e) liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est au siège social de la société, adresse où doit être envoyée la correspondance. Modification au RCS de REIMS

M2608746

QPM.FR
SCI au capital de 9 000 €
Siège social : 7 rue Guillaume
Apollinaire 51470 SAINT MEMMIE
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°509 109 815

Avis de dissolution
anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 11/08/2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Isabelle Fevre-Renault, demeurant 7, rue Guillaume Apollinaire 51470 Saint-Memmie, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 7 rue Guillaume Apollinaire 51470 Saint-Memmie. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Chalons en Champagne, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis : Le liquidateur.

M2609486

**«S.C.I. GUICHARD-
SAINT-THOMAS»**
Société Civile
Capital 192.816,00 Euros
Siège à
REIMS (51100), 133 avenue de Laon
R.C.S de REIMS 451 441 943

AVIS DE DISSOLUTION

Suivant décision du 13 août 2026, les associés ont décidé à l'unanimité la dissolution anticipée de la société susvisée à compter du 13 août 2026. M. Guillaume HOURDEAUX, demeurant à REIMS (51100) 17 rue Courmeaux, a été nommé en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le lieu où doit être adressée la correspondance a été fixé au siège social de la société à REIMS (51100), 133 avenue de Laon. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS. Pour Avis Le Liquidateur

M2609527

SCI DEFERLANTE
SCI au capital de 1 500 €
Siège social : 39 RUE DE LA PAIX
51420 WITRY LES REIMS
RCS de REIMS n°450 381 016

AVIS DE DISSOLUTION

L'assemble générale du 13/08/2026 a approuvé la dissolution Anticipée de la Société à compter du 13/08/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. DEMOULIN NICOLAS, demeurant 21 RUE DU ROCHER 75008 PARIS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2609537

SCI DEFERLANTE
SCI au capital de 1 500 €
Siège social : 39 rue de la paix
51420 WITRY LES REIMS
RCS de REIMS

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°M2609537 sur Matot Braine du 17/08/2026. Il fallait lire : RCS de Reims numéro 450381165

M2609576

**SCI LES
MOUETTES**
SCI au capital de 2 000 €
Siège social :
39 RUE DE LA PAIX
51420 WITRY LES REIMS
RCS de REIMS n°527 978 415

Avis de dissolution

L'assemble générale du 13/08/2026 a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 13/08/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. DEMOULIN NICOLAS, demeurant 21 RUE DU ROCHER 75008 PARIS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2609538

**AEROADVANCE
SPARES
DISTRIBUTION**
EURL au capital de 1 500 €
Siège social :
18 rue de Crépy
51420 WITRY LES REIMS
RCS de REIMS n°994 467 033

Avis de dissolution

En date du 17/08/2026, l'associé unique a approuvé la dissolution Anticipée de la société à compter du 17/08/2026. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. KASZUBA Jérôme, demeurant 18 rue de Crépy 51420 WITRY LES REIMS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2609577

**POISSONNERIE
COMTESSE**
Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social :
11 rue l'Abbé Favret
51200 EPERNAY
Siège de liquidation :
11 rue l'Abbé Favret
51200 EPERNAY
999 586 753 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 30 juillet 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. La dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Sébastien COMTESSE, demeurant 50 route de Mers, 76260 EU, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 11 rue l'Abbé Favret 51200 EPERNAY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

M2609612

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SCI «SOPA»
Société en cours de liquidation
Capital social : 47 900 €
Siège social :
21 rue des Tilleuls 51300 BLACY
RCS CHALONS EN CHAMPAGNE
484 295 829

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 13/07/2026, la collectivité des associés de la société civile «SOPA» a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 13/07/2026 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Pascal RAIMONDI, demeurant 21 rue des Tilleuls 51300 BLACY, et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés 21 rue des Tilleuls 51300 BLACY, siège de la liquidation.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis, Le Liquidateur.
M2609622

DM AUTOSPORT
SAS au capital de 10000 €
Siège social :
1 rue marie curie 51420 Berru
890 951 650 RCS de Reims

Aux termes de l'AGE en date du 31/07/2026 les associés ont décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/07/2026, nommé liquidateur M. DRILLIEN Eric, demeurant 1 Rue Marie Curie 51420 Berru, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au RCS de Reims
M2609624

CLOTURE
DE LIQUIDATION

Db ink
EURL au capital de 1000 €
Siège social : 4 rue des lumières
51150 Champigneul-Champagne
890 488 133
RCS de Châlons-en-Champagne

Le 12/08/2026, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M^{me} Blanluet Dorothee, demeurant 4 rue des lumières 51150 Champigneul-Champagne pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Châlons-en-Champagne.

Radiation au RCS de Châlons-en-Champagne
M2609528

EARL «Claude MATHIEU»
Société en liquidation
Capital social : 7.500 Euros
Siège social :
5 rue du Gué - 51130 VERT TOULON
R.C.S. Châlons en Champagne
481 572 477

Aux termes d'une délibération en date du 25/06/2026, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de Madame Annick MATHIEU née BOUCHEX-BELLOMIE, liquidatrice, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice, l'a déchargée de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La liquidatrice.
M2609563

FH NATUROPATHE
SAS au capital de 1000 €
Siège social :
3 RUE DES MOINES 51390 Vigny
932 239 627 RCS de Reims

Aux termes de l'AGE en date du 23/09/2025 l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M^{me} HERSIGNY Florence, demeurant 3 Rue des Moines 51390 Bouilly pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Reims.

Radiation au RCS de Reims
M2609585

CHANGEMENT DE
REGIME MATRIMONIAL

EPOUX MOHAMED
CHANGEMENT DE
RÉGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Thibaut DURAND Notaire à REIMS (51100) 24, rue de L'Isle (CRPCEN 51108), le 14 août 2026, à la requête des époux ci-après identifiés :

Monsieur Ahmed Amer Seddik MOHAMED et Madame Nermin Gamal Ismael AHMED, demeurant ensemble à TINQUEUX (51430), 62, rue des Anémones,

Nés savoir :
- Monsieur MOHAMED à ABNUB (EGYPTE) le 26 avril 2019,
- Madame AHMED à ASIUT (EGYPTE) le 7 janvier 2000.

Mariés à ABNUB (EGYPTE) le 26 avril 2019.

Lesquels, faisant usage de la faculté offerte par l'article 1397 du Code civil, sont convenus dans l'intérêt de la famille, de changer entièrement de régime matrimonial.

Ils ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la séparation de biens, tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Thibaut DURAND, notaire à REIMS (51100), 24, rue de L'Isle.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial à M. le juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent.

Pour avis : Le notaire
M2609542

SAFER
SAFER Grand Est
APPEL DE
CANDIDATURES

La SAFER Grand Est se propose, sans engagement de sa part, de louer par bail rural de 25 ans tout ou partie des biens suivants.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 07/09/2026 (date de réception en nos locaux) auprès du Service Départemental de la Marne, 14 rue Rayet Liénart 51420 WITRY-LES-REIMS Tél : 03.26.04.77.71 ou par mail à l'adresse smarciaux@safergrandest.fr.

Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental de la Marne ou au siège de la SAFER Grand Est.

Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.

Châlons-en-Champagne (location) : 10 ha 47 a 31 ca - BR 0044 - Nature : Prés - Urbanisme : N

Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous connecter sur le site internet de la Safer GE :
https://www.safer - grand - est.fr/annonces-legales
M2609580

AVIS DIVERS

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement
PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT :
3 Allée Yves Gandon 80.46 m² Lot : 225 - DPE : C cave et parking 120 000 € - réf : ER.10374

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 85 64 76 66

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail.

Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise des offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

M2609541

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement
PLURIAL NOVILIA
ER 16558 - 141
CORLANCY

REIMS - APPARTEMENT :
141 rue de Courlancy T4 au RDC - Lot 19 - Box - DPE : C 183 000 € - réf : ER.16658

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07 85 64 76 66

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail.

Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise des offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

M2609621

ANNONCES LÉGALES
PENSEZ À PAYER PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE
À DISTANCE EN TOUTE SÉCURITÉ
03.26.40.21.31

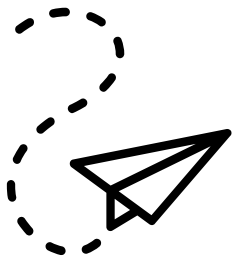
Retrouvez l'intégralité de votre journal sur **matot-braine.fr**

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



NEWSLETTER
ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



matot-braine.fr

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes / Aube

M^{me} Chantal SUISSE

Avis de saisine de légataire universel délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 31 juillet 2021,
Madame Chantal Georgette SUISSE, en son vivant retraitée, demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 51 rue du Commandant Derrien Unité 3, UHR B 113.
Née à REIMS (51100), le 31 août 1946.
Veuve de Monsieur Michel Victor EMOND et non remariée.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité Française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), le 15 mai 2026.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Christophe LARDENOIS, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «OFFICE NOTARIAL DU LEVANT», titulaire d'un Office notarial à MOURMELON LE GRAND, 70 rue du Général Gouraud, le 6 août 2026, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Christophe LARDENOIS, Notaire à MOURMELON LE GRAND, 70 rue du Général Gouraud, référence CRPCEN : 51010, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2609567

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

Appartement - 16 Bd Lundy T3 de 103 m² environ 1^{er} étage Lot N°2 Box - Cave - DPE : D 318 000 € - Réf : ER.15041.
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)
Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.
Renseignements : 07 85 64 76 66
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.
Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.
Offre et prix soumis à condition de ressources*
Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH M2609568

NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE :
DÉPOSEZ DÉSORMAIS EN TOUTE AUTONOMIE VOS ANNONCES sur
annonces.matot-braine.fr

Plurial Novilia
Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENT :
2 rue Senart - T3 au 3^e étage avec asc - 59,68 m² Carrez - lot 20 - Cave + PK en SS - DPE : D - 128 500 € - réf : ER.11761
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)
Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.
Renseignements : 07 85 64 76 66
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.
Remise des offres* : Par mail.
Offre et prix soumis à condition de ressources*
Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2609625

Ardennes

MODIFICATION

DE STATUTS

SARL «COUVREURS DE FRANCE»

Annonce rectificative

Dans l'annonce parue le 3 août 2026 (réf M2609069), il convient de lire : «Suivant délibération de l'assemblée générale mixte du 30 juin 2026, Monsieur Audric BESTEL demeurant à BAIRON ET SES ENVIRONS (08390) 43 Rue du Lac de Bairon et Monsieur Dorian BESTEL demeurant VILLERS LE TOURNEUR (08430) 2 Grand Rue ont été nommés en qualité de cogérants, pour une durée indéterminée, à compter du 1^{er} juillet 2026.»
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN.
Pour avis, le représentant légal.
M2609531

SOTRAMI

Rectificatif à l'annonce parue sous le n° 91503199 dans l'édition du 11/08/2026 concernant SOTRAMI. Il faut lire : 3. De proroger la durée de la société de 50 ans pour la porter à 99 ans à compter de son immatriculation au RCS, soit jusqu'au 12 août 2085. M2609589

LABEL GESTION

Forme : SARL
Capital social : 2.000 €uros
Siège social :
8 rue de l'Ecu - 08300 BARBY
919 061 796 R.C.S. Sedan

Transfert de siège social

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 août 2026, l'associé unique a décidé, à compter du 15 août 2026, de transférer le siège social à 36 rue Alfred Kastler - 51430 BEZANNES.
Radiation du R.C.S. SEDAN et immatriculation au R.C.S. REIMS. M2609629

CONSTITUTION

DE SOCIETE

SARL «Prestations AgriClosquinet»

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 août 2026, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
FORME : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION : «Prestations AgriClosquinet».
SIÈGE SOCIAL : Route de Vrigne aux Bois - 08350 DONCHERY.
OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :
Toutes prestations de services agricoles, notamment l'application de produits phytopharmaceutiques ;
L'exploitation d'une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire ;
L'achat revente d'huiles de vidange, d'huiles industrielles, de lubrifiants, de graisses et de tous produits dérivés.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL : 5.000 € divisé en 500 parts d'un montant unitaire de 10 € chacune.
GÉRANCE : Monsieur Clément CLOSQUINET, demeurant Route de Vrigne aux Bois - 08350 DONCHERY nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.
IMMATRICULATION : Au R.C.S. de SEDAN.
Pour avis : Le représentant légal. M2609533

EURL CDM

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 31/07/2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : EURL CDM
Sigle : Carré Du Monde
Objet social : La fabrication de chocolats et confiseries à vendre sur place, à emporter ou par correspondance, biscuiterie, pâtisserie, Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser l'exploitation ou le développement.
Siège social : 39 rue de Castrice, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN
Gérance : M. DOMELIER Fabien
Serge Augustin 7, rue du Moulin 08000 CHARLEVILLE MEZIERES M2609546

CÉZARINE

Par acte SSP du 10/07/2026, il a été constituée une SASU présentant les caractéristiques suivantes.
Dénomination : CÉZARINE. Objet social : La prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés ou entreprises quelconques et dans tous groupements civils ou commerciaux, créés ou à créer, l'acquisition, la gestion, et la vente des titres sociaux de toute société ou tout groupement, et de toutes valeurs mobilières. Toutes activités de conseils, apporteur d'affaires, le négoce de tous biens matériels, la réalisation de tous types de prestations de services et la réalisation de toutes actions de formation. L'assistance à toutes entreprises notamment en matière administrative et technique, comptable, financière, commerciale, informatique, conseil en gestion, en publicité, recrutement, ainsi que toutes activités de consulting, de formation, de conseil et d'audit. L'étude, la mise au point, la réalisation de tout projet financier, commercial, industriel, mobilier ou immobilier. Siège social : 6 Rue du Chenan 08350 CHEVEUGES. Au capital de : 10 000 €. Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN.

Admission aux Assemblées : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Exercice du droit de vote : Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix. Transmission des Actions : Toute cession d'actions à un associé, un tiers, conjoint non associé, ascendant ou descendant à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément des associés statuant à la majorité de plus de la moitié des voix. Président : M. FASSI Sébastien demeurant 6 Rue du Chenan 08350 CHEVEUGES. M2609620

QUAI ALBERT 1ER

Par acte SSP du 07/08/2026, il a été constitué une SARL dénommée : QUAI ALBERT 1ER. SIÈGE SOCIAL : 1 quai Albert 1^{er} - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES. CAPITAL : 1.000 €. OBJET : La société a pour objet en France et à l'étranger, directement et indirectement : -L'activité de commerces d'alimentations, de spécialités orientales, d'achat et de ventes d'articles de bazar et de boucheries ; - Achats et ventes de produits de parfumerie, de beautés et de cosmétiques ; - Achats et ventes de vêtements ; - Epiceries ; - Vente au détail de produits boissons non alcoolisées ; - Commerce de gros interentreprises ; - Relais colis Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - La création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ; - La participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet. GÉRANCE : M. EL FARISSI EL HASSANE, 60 cours Briand - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES, M. BELHAJBOUIH HAMZA, 60 cours Briand - 08000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES. DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S. de SEDAN. M2609517

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

EPOUX MAUD'HUY

INSERTION CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jordan MATHIEU, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «MATHIEU-ROSSIGNOL Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à RETHEL (Ardennes), 6 Place de la République, CRPCEN 08073, le 4 août 2026, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'un avantage entre époux ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux :
ENTRE : Monsieur Eric Marcel Paul MAUD'HUY, retraité, et Madame Fabienne Louise JALOUX, demeurant à ARNICOURT (08300) 9, Route de Dyonne.
Monsieur né à CHARLEVILLE (08000) le 9 juillet 1966. Madame née à NOUZONVILLE (08700) le 10 janvier 1969.
Mariés à la mairie de MONTHERME (08800) le 28 mai 1988 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. De nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion : Le notaire. M2609617

CLOTURE

DE LIQUIDATION

Office Notarial SUD ARDENNES
Arnaud DELANNOY
et Martial JACQUES

Notaires associés
27 rue Chanteraine - 08190 ASFELD
Tél. : 03.24.72.95.59 - Fax : 03.24.72.91.38
delannoy.jacques@notaires.fr

SCI CARMAT

au capital de 1.500,00 Euros
Siège social à :
REMAUCOURT (08220)
2 ruelle des Viviers
R.C.S. 497 703 900 Sedan

Avis de liquidation

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale en date du 15 avril 2026, enregistré au SPFE DES ARDENNES le 01 juin 2026 référence 0804P01 2026N00472, les associés de la SCI CARMAT ont déclaré qu'il n'existait aucun compte de liquidation à établir, ont donné quitus au liquidateur de sa gestion, l'ont déchargé de son mandat et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de SEDAN (Ardennes).
Pour avis :
Maître Arnaud DELANNOY.
M2609633

Aube

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

M. David LINARD/
AU PAIN GOURMAND

Suivant ASSP signé électroniquement le 27/07/2026 enregistré le 30/07/2026 à : SPFE AUBE, Dossier 2026 0001863, référence 1004P01 2026 A 01148,
M. David LINARD, né le 05/12/1982 à SAINT-ANDRE-LES-VERGERES (10120) et M^{me} Aurélie VULQUIN, épouse LINARD, née le 22/06/1983 à BAR-SUR-AUBE (10200)
Ont vendu à LE PAIN GOURMAND, SAS au capital de 1.000 €, siège social : 2, rue de la Gare - 10370 VILLENAUXE -LA-GRANDE (RCS TROYES n° 105 993 687), représentée par M^{me} Laëtitia LETARD épouse BERIET, Présidente
Un fonds de commerce de Boulangerie, pâtisserie, glaces, traiteur, boissons, confiserie, produit de revente, chocolaterie sis et exploité à 2, rue de la Gare - 10370 VILLENAUXE-LA-GRANDE pour lequel M. David LINARD est immatriculée au RCS de TROYES n° 495 117 210, SIRET n° 495 117 210 00015, Code APE 10.71C.
Moyennant le prix de 160.000 euros, s'appliquant aux éléments corporels à concurrence de 40.000 € et aux éléments incorporels à concurrence de 120.000 €.
L'entrée en jouissance intervient à compter du 27/07/2026.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale, dans les dix jours de la dernière en date des publications prescrites par la Loi, au siège du fonds vendu susmentionné pour la validité et au Cabinet BUREAU JURIDIQUE DES ENTREPRISES - 35 rue du Général Foy - 75008 PARIS, pour la correspondance. M2609588

ANNONCES LÉGALES

NIOT Angélique
DOTTI Virginie

03.26.40.21.31

annoncelegale.pamb@forumeco.com

«LE MAGNY»

Aux termes d'un acte SSP du 12/08/2026, enregistré au SPFE de l'Aube le 14/08/2026 Dossier 2026 00018928 réf 1004P01 2026 A 01182 GILLES OLIVEAU-FRANCOIS & COMPAGNIE», société en commandite simple au capital de 1524.49€, 38 rue du Général Leclerc 10340 LES RICEYS, RCS Troyes 344 662 754 A cédé à : LE MAGNY FAMILY», SAS au capital de 36 000€, 38 rue du Général Leclerc 10340 LES RICEYS, RCS Troyes 107 512 162. Un fonds de commerce de HOTEL RESTAURANT, connu sous l'enseigne «LE MAGNY» sis et exploité 38 rue du Général Leclerc 10340 LES RICEYS Moyennant le prix de 245 500 € s'appliquant aux éléments corporels pour 44700 euros et aux éléments incorporels pour 200 800 euros La date d'entrée en jouissance est fixée au 12/08/2026.

Les oppositions seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales pour la validité au siège du fonds cédé et la correspondance Chez Maître Marc PEUFFAILLIT, Avocat à la Cour, Cabinet SYLIAGE 32 rue Fortuny 75017 PARIS m.peuffaillit@syliage.com, au cabinet duquel le Cessionnaire fait élection de domicile à cet effet.
M2609600

CONSTITUTION

DE SOCIETE

Initial habitat

Par ASSP en date du 26/06/2026, il a été constituée une SAS dénommée : Initial habitat. Siège social : 15 Avenue du General Gallieni 10300 Sainte-Savine. Capital : 1000 €. Objet social : Supervision et coordination de la réalisation d'un projet de construction ou de rénovation, gérant les travaux, les délais et le budget.
Président : Monsieur Yann FAY, demeurant 13 Rue des Ecoles 62151 Burbure élu pour une durée illimitée.
Directeur Général : Monsieur Jonathan JUPILLE, demeurant 15 Rue du Chêne 10430 Rosières-près-Troyes.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions et valeurs mobilières émises par la Société sont librement cessibles et transmissibles.
Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de TROYES. M2608576

BUREAU JURIDIQUE
DES ENTREPRISES

01.40.21.72.66

LE PAIN GOURMAND

Suivant ASSP le 04/06/2026 à VILLENAUXE LA GRANDE, il a été constitué une SAS présentant les caractéristiques suivantes
DÉNOMINATION SOCIALE : LE PAIN GOURMAND
FORME : SAS
CAPITAL : 1.000 €
OBJET : Boulangerie, pâtisserie, glaces, traiteur, boissons alcoolisées et non alcoolisées, confiserie, produit de revente, chocolaterie
SIEGE SOCIAL : 2, rue de la Gare - 10370 VILLENAUXE LA GRANDE
DURÉE : 99 années à compter de la date d'immatriculation au RCS
PRÉSIDENT : M^{me} Laëtitia LETARD épouse BERIET pour une durée illimitée
DIRECTEUR GENERAL : M. Franck BERIET pour une durée illimitée
Demeurant ensemble 23ter rue Blanche, 77480 MONTIGNY LE GUESDIER
Conditions d'admission aux assemblées d'associés et d'exercice du droit de vote : qualité d'associé
Conditions d'exercice du droit de vote : une action vaut une voix.
Agrément des nouveaux associés par l'assemblée générale
La Société sera immatriculée au RCS de TROYES.
Pour insertion.

M2609614

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

KLP

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 14/08/2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : KLP
Objet social : acquisition, détention, administration et mise à disposition gratuite aux associés occupants d'un immeuble constituant leur résidence principale, ainsi que toutes opérations civiles accessoires.
Siège social : 8 chemin du bout du clos, 10000 TROYES
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES
Gérance : M. LEMARIE Timothy 2 rue de Preize 10000 TROYES
LEMARIE Timothy

M2609564

MODIFICATION DE STATUTS

HL SOLUTIONS

HL SOLUTIONS, SASU au capital de 1 €, siège social : 17 rue de l'Isle - 10100 ROMILLY SUR SEINE, 881 637 409 R.C.S. de TROYES. Suivant délibérations en date du 11/08/2026, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au : 48 rue de Troyes - 10100 ROMILLY SUR SEINE. Modification au R.C.S. de TROYES. M2609451

SF CONSEIL et associés

Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

LES RIVES DU LAC

SARL au capital de 30 000 €
Siège social : 10220 GERAUDOT RUE DU FORT SAINT GEORGES D 43
R.C.S. TROYES N° 522 213 834

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 03/08/2026, la collectivité des associés a décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 03/08/2026. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Capital :
Ancienne mention : le capital social est fixé à 30.000 €. Il est divisé en 3.000 parts égales de 10 € chacune.
Nouvelle mention : le capital social est fixé à 30.000 €. Il est divisé en 3.000 actions de 10 € chacune entièrement libérées.
Forme :
Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
Nouvelle mention : Société par actions simplifiée
Administration
Ancienne mention :
Gérante : Madame Michèle DESMONT, demeurant 50 boulevard des Pêcheurs 83980 LE LAVANDOU, née le 29 janvier 1943 à PARIS (75011), de nationalité française.
Nouvelle mention :
Présidente : Madame Michèle DESMONT, demeurant 50 boulevard des Pêcheurs 83980 LE LAVANDOU, née le 29 janvier 1943 à PARIS (75011), de nationalité française.
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins.
TRANSMISSION DES ACTIONS : Les actions ne peuvent être cédées, sauf entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité simple des voix des associés disposant du droit du vote.
Mention sera faite au RCS de TROYES.

Pour avis

M2609530

EC3 CONSEILS

4 Place Maréchal Foch
10000 TROYES

ANTHONY OLIVER

SARL au capital de 2000 €
Siège social :
72 rue kleber 10000 Troyes
932 338 445 RCS de Troyes

Aux termes de l'AGE en date du 14/08/2026 l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 64 ter rue Lamartine Pavillon B 10420 Les Noës-près-Troyes, à compter du 01/08/2026.
Mention au RCS de Troyes
M2609540

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

DOMAINE ALEXANDRE BONNET

Société par actions simplifiée au capital de 4.000.000 Euros
Siège social :
138 rue du Général de Gaulle
10340 LES RICEYS
338 260 052 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 15 juillet 2026, il a été mis fin aux fonctions de président de Monsieur Arnaud FABRE à compter du 31 juillet 2026 à minuit. Monsieur François VAN AAL, demeurant 5 impasse Lundy - 51100 REIMS a été nommé en qualité de président en remplacement à compter du 1^{er} août 2026 à 0 heure.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le président.

M2609550

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

SCI DES VIGNERONS

Société civile immobilière au capital de 550 000 €
Siège social :
138 Rue du Général de Gaulle
10340 LES RICEYS
347 490 146 RCS TROYES

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 15 juillet 2026, il a été mis fin aux fonctions de gérant de Monsieur Arnaud FABRE à compter du 31 juillet 2026 à minuit. Monsieur François VAN AAL, demeurant 5 impasse Lundy, 51100 REIMS et Monsieur Thomas REMY demeurant 4 route de Cussangy, 10210 LES GRANGES, ont été nommés en qualité de nouveaux gérants pour une durée illimitée à compter du 1^{er} août 2026 à 0 heure.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : La Gérance

M2609553

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

SCI DU VAL RONCEUX

Société civile immobilière au capital de 648 000 €
Siège social :
138 Rue du Général de Gaulle
10340 LES RICEYS
348 217 951 RCS TROYES

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juillet 2026, il a été mis fin aux fonctions de gérant de Monsieur Arnaud FABRE à compter du 31 juillet 2026 à minuit. Monsieur François VAN AAL, demeurant 5 impasse Lundy, 51100 REIMS, a été nommé en qualité de nouveau gérant pour une durée illimitée à compter du 1^{er} août 2026 à 0 heure.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis : La Gérance

M2609551

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

SCI DES VAUCELLES

Société civile immobilière au capital de 16.784 Euros
Siège social :
138 rue du Général de Gaulle
10340 LES RICEYS
341 203 305 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 juillet 2026, il a été mis fin aux fonctions de gérant de Monsieur Arnaud FABRE à compter du 31 juillet 2026 à minuit. Monsieur François VAN AAL, demeurant 5 impasse Lundy - 51100 REIMS, a été nommé en qualité de nouveau gérant pour une durée illimitée à compter du 1^{er} août 2026 à 0 heure.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis : La gérance.

M2609554

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

Prestations Bonnet

Société à responsabilité limitée au capital de 79.888 Euros
Siège social :
138 rue du Général de Gaulle
10340 LES RICEYS
341 336 451 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 15 juillet 2026, il a été mis fin aux fonctions de gérant de Monsieur Arnaud FABRE à compter du 31 juillet 2026 à minuit. Monsieur François VAN AAL, demeurant 5 impasse Lundy - 51100 REIMS a été nommé en qualité de nouveau gérant pour une durée illimitée à compter du 1^{er} août 2026 à 0 heure.
Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis : La gérance.

M2609555

SF CONSEIL et associés

Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

2S.2A

Société à responsabilité limitée au capital de 8.000 Euros
Siège social :
9 rue Paul Henri Spaak
Parc du Grand Troyes
10300 SAINTE SAVINE
444 099 188 R.C.S. Troyes

Par décision du 14/08/2026, l'associé unique a décidé la transformation de la société en Société par actions simplifiée unipersonnelle à compter du 14/08/2026. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes qui sont frappées de caducité :
FORME
ANCIENNE MENTION : Société à responsabilité limitée.
NOUVELLE MENTION : Société par actions simplifiée.
ADMINISTRATION
ANCIENNES MENTIONS :
GÉRANT : Monsieur Bruno STIAK, demeurant 5 rue François Mitterrand - 10300 SAINTE SAVINE.
NOUVELLES MENTIONS :
PRÉSIDENT : Monsieur Bruno STIAK, demeurant 5 rue François Mitterrand - 10300 SAINTE SAVINE.
CAPITAL :
ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à 8.000 €. Il est divisé en 160 parts égales de 50 € chacune.
NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à 8.000 €. Il est divisé en 160 actions de 50 € chacune entièrement libérées.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2609571

SF CONSEIL et associés

Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

L FORCE

SAS au capital de 10.000 Euros
Siège social :
3 rue du chateau
10200 MONTIER EN L'ISLE
R.C.S. Troyes 934 421 264

Aux termes du procès-verbal de décisions de l'associé unique en date du 18/05/2026, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 53 rue de la Paix - 10000 TROYES, à compter du 18/05/2026.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2609583

SC ETS STALBERGER

Capital social : 1.750,00 Euros
Siège social :
29-31 rue Jean Jaurès
10700 ARCIS SUR AUBE
R.C.S. Troyes 306 550 211

Par AGE en date du 15/08/2026, les associés ont modifié la gérance.
ANCIENNES MENTIONS :
GÉRANCE : M^{me} Martine MATHIEU, épouse STALBERGER, demeurant 31 rue Jean Jaurès - 10700 ARCIS SUR AUBE.
NOUVELLES MENTIONS :
GÉRANCE : M. Arnault STALBERGER, demeurant 1 route de Beaulieu - 10170 DROUPT SAINTE MARIE.
Pour insertion, la gérance.

M2609475

SF CONSEIL et associés

Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

SCI CAMELEON

SCI au capital de 100 €
Siège social :
3 RUE DU CHATEAU
10200 MONTIER-EN-L'ISLE
RCS TROYES 919 581 835

Aux termes du procès-verbal de décisions d'assemblée générale extraordinaire en date du 18/05/2026, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 53 rue de la Paix - 10000 TROYES, à compter du 18/05/2026.
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de TROYES.

Pour avis

M2609584

SF CONSEIL et associés

Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

SCI DU PETIT COUVENT

SCI AU CAPITAL DE 1 000 €
SIEGE SOCIAL :
7 RUE DU PETIT COUVENT
10400 SAINT AUBIN
808 702 385 RCS TROYES

Aux termes du procès-verbal des décisions du gérant en date du 01/08/2026, le gérant a décidé de transférer le siège social au 16, rue du Petit Couvent 10400 SAINT AUBIN, à compter du 01/08/2026.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de TROYES.

Pour avis

M2609608

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

MAISON BONNET

Société par actions simplifiée au capital de 9.482.500 Euros
Siège social :
138 rue du Général de Gaulle
10340 LES RICEYS
316 619 790 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 15 juillet 2026, il a été mis fin aux fonctions de président de Monsieur Arnaud FABRE à compter du 31 juillet 2026 à minuit. Monsieur François VAN AAL, demeurant 5 impasse Lundy - 51100 REIMS a été nommé en qualité de président en remplacement à compter du 1^{er} août 2026 à 0 heure.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le président.

M2609552

ANNONCES LÉGALES

DERNIER DÉLAI POUR VOS PUBLICATIONS : JEUDI 16 HEURES

annoncelegale.pamb@legalnet.org

DISSOLUTION DE SOCIETE

LA PETITE VENISE

Société civile en liquidation au capital de 7 000 euros
Siège social :
Route de Fontaine Fourchés
10400 TRAINEL
444 398 184 RCS TROYES

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/12/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur M^{me} Patricia GUSTIN épouse DURAND, demeurant 12 Rue Costes et Bellonte - 10400 NOGENT SUR SEINE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Route de Fontaine Fourchés - 10400 TRAINEL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au RCS.

Pour avis - Le Liquidateur

M2609340

SARL «BOUCHERIE CHAMPENOISE»

Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 €
Siège social :
82 Rue Nationale
10200 BAR SUR AUBE
RCS TROYES 944 802 701

Par décision du 10/08/2026 l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société SARL «BOUCHERIE CHAMPENOISE» à compter du 10/08/2026 et sa mise en liquidation amiable.
Monsieur Yoann GAUTHIER demeurant 26 Grande Rue 10200 THIL est nommé comme liquidateur à compter du 10/08/2026.
Le siège de liquidation est fixé 26 Grande Rue 10200 THIL. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis, le liquidateur

M2609595

CLOTURE DE LIQUIDATION

LA PETITE VENISE

Société civile en liquidation au capital de 7 000 euros
Siège social :
Route de Fontaine Fourchés
10400 TRAINEL
444 398 184 RCS TROYES

L'Assemblée Générale réunie le 21/07/2026 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M^{me} Patricia DURAND, demeurant 12 Rue Coste et Bellonte - 10400 NOGENT SUR SEINE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation avec effet rétroactif au 31/01/2026. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au RCS.

Pour avis - Le Liquidateur

M2609377

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

AVIS DIVERS

M^{me} Claude PICARDAT

Avis d'inventaire après acceptation succession à concurrence de l'actif net Articles 789 et 790 du Code civil Loi n°2006-728 du 23 juin 2006

Suivant acte reçu par Maître Julien LAPIERRE, Notaire à BAR SUR SEINE (Aube), 4E Faubourg de Champagne, le 14 août 2026, il a été dressé l'inventaire chiffré de l'actif et du passif successoral suite :
- à l'ouverture de la succession de : Madame Claude Marthe Cécile PICARDAT, en son vivant retraitée, demeurant à LES RICEYS (10340) 9 place de l'Eglise Saint Jean - haute rive. Née à TROYES (10000), le 20 mars 1959. Célibataire.
Non liée par un pacte civil de solidarité. Décédée à BAR-SUR-SEINE (10110) le 12 novembre 2025.
- à l'acceptation à concurrence de l'actif net par : L'Association dénommée ASSOCIATION CENTRALESUPELEC ALUMNI, dont le siège est à PARIS 8ÈME ARRONDISSEMENT (75008), 8 rue Jean Goujon, identifiée au SIREN sous le numéro 784360752, aux termes d'un acte reçu par le même notaire le 22 juin 2026, enregistré par le greffe du tribunal judiciaire de Troyes, le 30 juillet 2026, sous le numéro 26/00001, et publié au BODACC le 22 juin 2026 (succession 001060-26-00044)
Les créanciers successoraux et légataires de sommes d'argent peuvent, sur justification de leur titre, consulter l'inventaire et en obtenir copie.
Pour avis : Le notaire.

M2609560

Aisne

CONSTITUTION

DE SOCIETE

SAS Agri Relais

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 05/08/2026, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
FORME : Société par Actions Simplifiée
DENOMINATION : Agri Relais
CAPITAL : 1 500 €
SIEGE : 18 rue de Soissons 02200 CUISY EN ALMONT
OBJET : La société a pour objet en France et dans tous pays :
- L'entreprise de travaux agricoles,
- Toutes prestations de services agricoles, et notamment l'application de produits phytopharmaceutiques.
DUREE : 99 années
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés présents ou représentés.
PRESIDENT : M. Alexis SARDA, demeurant 18 rue de Soissons 02200 CUISY EN ALMONT
IMMATRICULATION : au RCS de SOISSONS.
Pour avis.

M2609602

ABONNEMENTS

03.26.08.38.26

abonnement.pamb@legalnet.org

MODIFICATION

DE STATUTS



FINANCIERE DE LA VOIE ROMAINE

Société civile au capital de 5 000 euros
Siège social : 17 VOIE ROMAINE 02150 NIZY LE COMTE 501 585 012 RCS ST QUENTIN

AVIS DE TRANSFORMATION

La collectivité des associés du 23/07/2026 a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 23/07/2026 et a nommé en qualité de président M. LAMBINET Olivier, demeurant 17 voie Romaine 02150 NIZY LE COMTE.
Il a également été nommé en qualité de :
- Directeur général : M^{me} LAMBINET Magalie, demeurant 17 voie Romaine 02150 NIZY LE COMTE
Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance.
Accès aux assemblées et votes : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.
Transmission des actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Mention : RCS de SAINT-QUENTIN. M2609507
Pour avis : Le Liquidateur

DISSOLUTION

DE SOCIETE



FCN Sézanne
33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

MENU PERE ET FILS

Société civile d'exploitation agricole au capital de 132 203,79 euros
Siège social
11 Rue Ernest Lavisse
02270 ASSIS SUR SERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 JUIN 2026 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Guerric MENU, demeurant 1 Rue Ernest Lavisse, 02270 ASSIS SUR SERRE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 11 Rue Ernest Lavisse 02270 ASSIS SUR SERRE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe de LAON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le Liquidateur

M2609425

SCI MMCN

Société civile immobilière en liquidation au capital de 133.860 Euros
Siège social : 42 rue Jean Jaures 02400 BRASLES
Siège de liquidation : 42 rue Jean Jaures 02400 BRASLES
453 187 122 R.C.S. Soissons

Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 juillet 2026 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Madame Corinne RIBI, demeurant 63 rue de Château Thierry- 02400 GLAND, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 42 rue Jean Jaures - 02400 BRASLES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SOISSONS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.

M2609565

GROUPEMENT FORESTIER DE LA FONTAINE ALIX

Société à responsabilité limitée au capital de 39 636,74 euros
Siège social : Maison Forestière de la Fontaine d'Alix 02210 BILLY SUR OURCQ 353732282 RCS SOISSONS

Aux termes d'une délibération en date du 20 juillet 2026, la collectivité des associés a pris acte du décès de Monsieur Éric DESMAREZ intervenu le 9 mai 2024 et a nommé en qualité de nouveau gérant Madame Dominique DESMAREZ, demeurant Maison forestière de la Fontaine Alix, 02210 BILLY SUR OURCQ, pour une durée illimitée à compter du 20 juillet 2026.

Pour avis : La gérance.

M2609559

BRASSERIE LA MUSTELINE

SASU au capital de 1 030 €
Siège social : 1 place du château 02160 JUMIGNY
RCS de SAINT-QUENTIN n°841 669 849

Transfert de siège

En date du 18/08/2026, l'associé unique a décidé à compter du 18/08/2026 de transférer le siège social au 11 rue d'Ardre, 51170 FISMES.
Radiation du RCS de SAINT-QUENTIN et immatriculation au RCS de REIMS

Renaud CHARTIER

M2609597

Retrouvez l'intégralité de votre journal et plus encore sur matot-braine.fr

Une expérience digitale accrue avec votre journal

- ✓ Informations économiques et juridiques
- ✓ Contenu web exclusif
- ✓ Nouvelles fonctionnalités bientôt disponibles



Retrouvez l'intégralité de votre journal sur **matot-braine.fr**

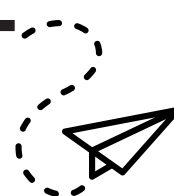
Actualités économiques, annonces légales,
ventes aux enchères...



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité
économique et juridique régionale



matot-braine.fr

Marché. Renault et Dacia sont les seuls constructeurs à proposer sur le marché français une vraie gamme de voitures équipées de moteurs fonctionnant au sans plomb et au GPL.

Renault mise sur le GPL



La nouvelle Clio et les SUV Captur et Symbioz peuvent recevoir le nouveau bloc ECO-G120 à bicarburant.

On ne peut pas dire que le GPL (gaz pétrole liquide) remporte un franc succès sur le marché français. 57 681 immatriculations en 2024, 55 499 l'an dernier et 29 170 au premier semestre 2026. D'un exercice à l'autre, sa part de marché reste stable : 3,4%. Il est vrai que jusqu'il y a peu de temps, seule Dacia proposait une alternative GPL sur l'ensemble de sa gamme. De façon beaucoup plus timide, Renault l'a également mis à son catalogue. Compte-tenu d'une offre aussi réduite, rien d'étonnant à ce que les chiffres de ventes ne décollent pas...

Et pourtant, à l'heure des comptes, le GPL ne manque pas d'atouts sonnants et réverbérants. Surtout sur fond de guerre au Moyen Orient embrasant les prix à la pompe.

Quand le litre de sans plomb explose le plafond des deux euros, le GPL campe sur le seuil d'un euro et fait office de valeur refuge. Certes, la consommation en mode GPL est supérieure de 20 à 25% environ par rapport au sans plomb mais la différence de prix du litre compense largement ce surcoût.

Autres avantages du GPL : une autonomie d'exception grâce aux deux réservoirs qui se complètent et assurent aisément plus de 1200 km entre deux passages à la station-service. Sans oublier les émissions de CO2 réduites. Un exemple, sur le bloc Eco-G 120 Renault équipant la nouvelle Clio, on passe de 122 à 106g/km. Une différence de l'ordre de 9%. Le point le plus négatif est lié au nombre de points de ravitaillement en GPL. En France, on compte 1 600 pompes, soit une tous les 40 à 50 km environ. Si cela apparaît suffisant par rapport aux 300 000 voitures en circulation, leur répartition est inégale à l'échelon du territoire et peut entraîner des difficultés à faire le plein dans certaines zones.

Sans risque de tomber en rade cependant puisque le réservoir d'essence assure le relais automatiquement, de façon transparente pour le conducteur. Ce n'est pas le moindre des avantages de la bicarburant. Il est également possible d'opter manuellement pour l'un ou l'autre carburant au moyen d'une commande sur le tableau de bord.

La volonté du premier constructeur automobile français de se doter d'une vraie gamme GPL constituée d'un trio de best-sellers, les Clio, Captur et Symbioz, équipés d'un nouveau bloc plus performant, plus agréable à l'usage et plus économique, proposant une alternative crédible économiquement aux versions thermiques classiques et hybrides, devrait permettre aux ventes de décoller.

Les trois Renault partagent le même moteur. Il s'agit d'une nouvelle génération du trois cylindres 1,2l à injection directe d'une puissance de 120ch, assortie d'un couple de 200 Nm. Un supplément de 20 ch et de 30 Nm de couple par rapport à l'ancien bloc Eco-G. Ce n'est pas négligeable et situe la Clio à un niveau comparable à celui de

JUSQU'À 1 500 KM D'AUTONOMIE

Les trois Renault partagent le même moteur. Il s'agit d'une nouvelle génération du trois cylindres 1,2l à injection directe d'une puissance de 120ch, assortie d'un couple de 200 Nm. Un supplément de 20 ch et de 30 Nm de couple par rapport à l'ancien bloc Eco-G. Ce n'est pas négligeable et situe la Clio à un niveau comparable à celui de

la version essence de 115 ch. Sur la toute nouvelle génération Clio, commercialisée au printemps, le nouveau Eco-G est accouplé à la transmission automatique EDC Renault à double embrayage. Un supplément d'agrément en usage quotidien, en particulier dans la circulation urbaine. Le Symbioz dispose d'une boîte manuelle classique à six rapports.

Dans la perspective d'offrir la plus grande autonomie possible, Renault a augmenté de plus de 50 % la contenance du réservoir de GPL en la passant de 32 l à 50 l. Avec les 39 l du réservoir d'essence, on dispose de près de 90l de carburant sur la Clio. Sur le SUV Symbioz, on atteint 98l de contenance au total. Avec à la clé des niveaux d'autonomie record. Sur la base des normes de consommation conventionnelles, le constructeur met en avant jusqu'à 1 500 km sans passer à la pompe pour les Symbioz et Captur et 1 450 km pour la Clio. En usage réel, on peut tabler sur plus de 1 200 km entre deux ravitaillements. C'est exceptionnel et compense le nombre plutôt faible de stations proposant du GPL. L'implantation d'un deuxième réservoir restreint le volume du coffre. C'est moins perceptible sur le duo de SUV que sur la Clio dont la capacité se réduit à 260 l. Pour trouver leur place sur le marché et convaincre les clients, les versions GPL sont disponibles à des tarifs comparables à ceux des motorisations thermiques classiques chez Renault ou dans la concurrence. C'est le cas en particulier avec la nouvelle Clio. Ceux qui estiment la barre trop haute peuvent se rabattre sur la Dacia Sandero Eco-G 120 qui dispose du même moteur.

DOMINIQUE MAREE

Carrosserie : des réparations toujours plus chères

En quatre ans, la facture a augmenté de près de 30%. Premier facteur de hausse : le prix des pièces de carrosserie a bondi de 33% depuis 2021 et représente plus de 52% du total.

En 2025, le coût des réparations en cas d'accident a augmenté en moyenne de 5,9%. Bien plus que l'inflation. Dans ce total, le prix des pièces a progressé de 5,5%, celui des ingrédients de peinture de 6,9% et celui de la main d'œuvre de 6,2%. Des données en provenance de l'Observatoire du SRA, l'association qui réunit l'ensemble des sociétés d'assurance, qui a compilé plus de deux millions de rapports d'expertise.

Si on élargit le spectre, on

remarque qu'entre 2021 et 2025, les prix ont explosé avec une facture moyenne ayant bondi de 30% et des pièces de carrosserie en hausse de 33%. Cela pèse d'autant plus sur les factures qu'elles comptent pour plus de 52% du total.

Cette envolée tient au remplacement de 90% des pièces endommagées par des éléments neufs. Les pièces de ré-emploi ne représentaient en 2025 que 6,1% du total, même si 21% des réparations en intégraient au moins une.

Les voitures les plus récentes, toujours plus complexes avec l'utilisation de matériaux sophistiqués, ne sont pas conçues pour pouvoir être réparées, ce qui impose des changements de pièces systématiques.

Le plus souvent dans le réseau des marques où les tarifs pratiqués sont plus élevés que chez les spécialistes indépendants, ce qui contribue à alourdir la facture. Les plus fortes augmentations

de tarifs ont touché l'an dernier les optiques de phares (+9%) et les faces avant (+7%), très vulnérables en cas de choc, même peu importants.

Devenus très complexes par leur design et leur technologie, les optiques peuvent coûter plusieurs milliers d'euros pièce. C'est également le cas pour les multiples aides à la conduite équipant les modèles les plus récents.

Enfin, les modèles hybrides et électriques génèrent un surcoût

de réparation significatif par rapport aux voitures thermiques classiques : +13,4% pour les premières et 15,4 pour les secondes. Une différence liée à leur masse plus élevée entraînant des dommages plus importants et à l'emploi de matériaux comme l'aluminium et les composites plus difficiles à réparer. Evidemment, ces surcoûts multiples se répercutent sur les tarifs des assurances...

D.M.

Analyse. Toujours plus longues, plus larges et plus lourdes, nos voitures ne cessent de grossir au fil du temps. L'association « Transport & Environnement » tire la sonnette d'alarme.

Alerte sur « l'autobésité »



Le Dodge RAM, un pick up bodybuildé : le cauchemar des associations de l'environnement.

On est foutu, nos chères bagnoles sont devenues trop grosses ! Chaque année, elles s'étoffent de quelques petits centimètres qui, lorsqu'on fait les comptes, donnent des mensurations de plus en plus généreuses. L'association « Transport & Environnement » a pris la... mesure de cet épanouissement continu. En un quart de siècle, la longueur moyenne d'une voiture vendue en Europe est passée de 4,09 m à 4,38 m, un accroissement de 1,2 cm par an. Même constat pour la largeur et la hauteur qui ont gagné 0,5 cm chaque année, la largeur passant de 1,69 m à 1,82 m. Plus préoccupant car cela touche la sécurité, des enfants en particulier, la hauteur des capots a augmenté de 7 cm pour culminer à 84 cm en moyenne l'an dernier. Et qui dit, plus longues et plus larges, dit aussi plus lourdes...

« Transport & Environnement » s'est livré à des projections pour attirer l'attention sur une situation risquant de devenir problématique à moyen terme. Selon les calculs de l'association, en 2040 une voiture

pourrait atteindre 4,56 m de long, une largeur de 1,90 m et un capot perché à 92 cm... Et encore, il ne s'agit que d'une moyenne, différente selon les pays européens en fonction de la structure particulière des marchés nationaux. En France, pays de petites voitures depuis toujours ou presque, la question est moins importante.

Les raisons qui ont abouti à cette inflation continue sont multiples. Elles tiennent pour une part significative à la sécurité des occupants et aux textes réglementaires imposés à l'échelon européen. Zones de déformation à l'avant et à l'arrière, cellule de survie... Des centimètres et du poids supplémentaires certes mais pour mieux protéger en cas d'accident. L'objectif d'améliorer la sécurité s'est également traduit par l'arrivée d'une multitude d'aides à la conduite, parfois jusqu'à l'excès. Cette surenchère sécuritaire n'a pas participé directement à l'augmentation de la taille des voitures mais s'est fait ressentir sur la bascule.

« Transport & Environnement » n'a pas manqué de pointer du doigt le

succès des SUV dans cette situation. Aujourd'hui en Europe, les SUV représentent 56 % des nouvelles immatriculations de voitures particulières. Un record, même si on constate un effet de seuil avec un ralentissement de leur montée en puissance. Mais quand on dit SUV, on dit tout et rien à la fois. Impossible de comparer une Peugeot 2008, le SUV le plus vendu en France au premier semestre, et un Range Rover, peu diffusé dans notre pays.

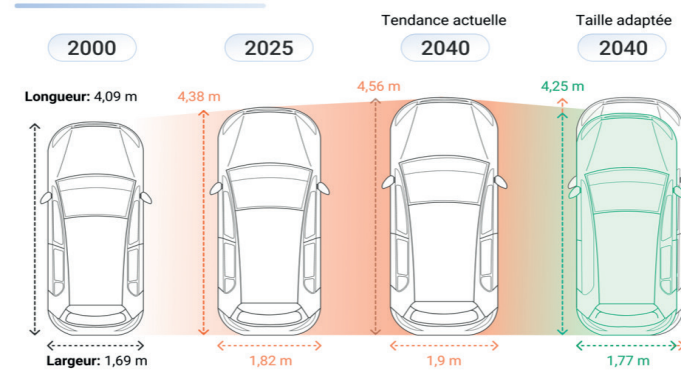
4,20 M DE LONG PAS PLUS

Il n'en reste pas moins que les SUV se distinguent par ce que les constructeurs appellent leur « verticalité » avec des poutres abruptes et des capots toujours plus hauts. Cette mode influence désormais le design des berlines. Et là, ce n'est plus une question d'encombrement mais de sécurité des piétons et plus particulièrement des enfants. L'association a illustré son propos en prenant l'exemple d'un Dodge RAM rendant invisible par son conducteur un enfant mesurant moins de 1,36 m et du Land Rover Defender masquant un enfant de 1,10 m. Deux cas extrêmes et un peu caricaturaux, compte-tenu de la rareté du RAM, non importé en France, et du Defender, plutôt rare dans les rues de nos villes.

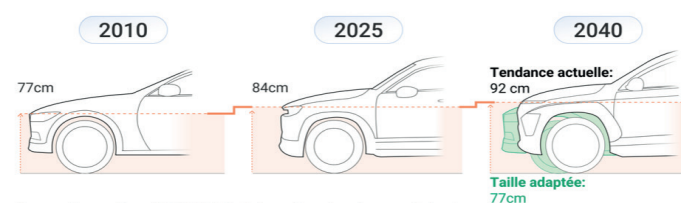
Cette augmentation continue de la taille de nos voitures pourrait avoir des impacts sur les places de stationnement, devenues trop petites. Une projection effectuée par « Transport & Environnement » met en avant une diminution de 8,5 % à 14 % des emplacements disponibles dans les villes. Avec plusieurs exemples à la clé : à Berlin, de 71 000 à 118 000 places pourraient disparaître et à Rome cela pourrait concerner de 58 000 à 95 000 places. A Paris, l'impact serait moindre dans la mesure où la Mairie de Paris engagée dans une chasse effrénée à la voiture, a déjà effectué une grande partie du travail en supprimant plusieurs dizaines de

Les voitures neuves sont de plus en plus longues, larges, et hautes

Longueur et largeur moyennes



Hauteur moyenne du capot



Source : Inovev, Euro NCAP, EEA, Dataforce. Les données pour la hauteur des capots sont seulement disponibles depuis 2010. Les modèles présentés ci-dessus sont pour illustration uniquement.

CleanCities T&E

Illustration par « Transport & Environnement » de l'inflation de la taille de nos voitures.

milliers de zones de stationnement. Seulement de 7 000 à 12 000 emplacements pourraient passer à la trappe.

Pour tenter d'endiguer ce problème « Transport & Environnement » demande que « l'Etat prenne réellement la mesure de ce danger et que l'Europe se réveille et fixe des limites maximales pour la taille des voitures ». Dans l'absolu, pourquoi pas mais c'est prendre le risque de pénaliser des modèles familiaux plus spacieux et, par voie de conséquence, plus volumineux.

De façon précise, l'association préconise de s'en tenir à une longueur maximale de 4,20 m, une largeur de 1,92 m et une hauteur de capot de 85 cm. 4,20 m, c'est à peine 8 cm de plus que la longueur d'une Clio qu'on ne peut considérer comme un véhicule familial et 8 cm de moins

qu'une Golf VIII, l'archétype de la berline compacte... Autres leviers supposés freiner cette inflation continue des mensurations : des tarifs de stationnement différenciés en fonction de la taille et du poids, des taxes d'immatriculations et de circulation « décourageant activement l'achat de véhicules surdimensionnés », les recettes punitives habituelles, des normes Euro NCAP plus strictes testant la visibilité des enfants pour les conducteurs, autrement dit posant le problème de la hauteur excessive des capots. Comment cela se traduirait-il concrètement ? Par des taxes supplémentaires sans doute. Il est vrai qu'il n'y en a pas assez pesant sur l'automobile, éternelle vache à lait des états...

DOMINIQUE MAREE

R5 E-Tech : succès confirmé

La pétillante petite Renault 100% électrique poursuit sa marche en avant sans faiblir. Le constructeur en a immatriculé plus de 20 000 au premier semestre 2026.



Près de 38 000 immatriculations en 2025, déjà 20 662 très exactement au terme des six premiers mois de l'année : le succès de la R5 E-Tech ne se dément pas. Cela propulse la petite Renault au look rétro-futuriste à la sixième place du marché national. Elle avait terminé au 7^e rang l'an dernier. C'est la deuxième meilleure vente de Renault derrière la toute nouvelle Clio qui démarre sur les chapeaux de roues !

Mais, paradoxe, elle n'est pas pour autant le modèle particulier 100 % électrique

le plus vendu en France au cours du premier semestre. Elle est devancée par la Tesla Model Y avec 22 635 voitures écoulées. En six mois, la Tesla Model Y a trouvé plus de clients qu'au cours des douze mois précédents ! Avec la marque californienne, on a l'habitude des montagnes russes, pour parties liées à une politique commerciale versatile. Mais si on y ajoute les 2 134 R5 E-Tech en version utilitaire, la petite Renault pointe en tête. De peu mais devant !

L'engouement pour la R5

E-Tech se répercute chez Alpine qui a immatriculé 3 887 voitures au premier semestre. Un volume inhabituel pour la marque dieppoise qui tient pour une part aux ventes de l'A290 (2 338 unités) qu'on peut considérer comme une R5 Alpine, auxquelles il faut ajouter les ultimes Berlinettes A 110 thermiques produites et le premier contingent d'Alpine A 390, tout juste arrivées chez les distributeurs de la marque. Le début de carrière de la R4 E-Tech, tout aussi attractive que la R5, si ce n'est davantage, apparaît plus

laborieux. Elle a trouvé 5 589 clients, ce qui la situe au 41^e rang du marché national au premier semestre. C'est seulement la 9^e Renault la plus vendue en France depuis le début de l'année. Des résultats qui échappent à la logique. Mais elle n'en est qu'au commencement de sa carrière et l'arrivée de la séduisante version découvrable « plein sud » avec son grand toit (92 cm en longueur) en toile à commande électrique devrait lui apporter un coup de projecteur bienvenu.

D.M.

Jean-Philippe Vitry. Nouveau président de la branche syndicale « Les Entrepreneurs » (ex-CPME) dans les Ardennes, ce dirigeant d'entreprise autodidacte est, à 48 ans, à la tête de la société des ambulances Loriette-Vitry qui emploie une quarantaine de salariés.

Parcours d'un autodidacte, de l'ambulance au patronat



Jean-Philippe Vitry est aujourd'hui à la tête d'une union territoriale qui recense des dirigeants d'entreprises à taille humaine.

Marié, père de trois enfants de 13, 21 et 30 ans, Jean-Philippe Vitry, originaire de La Grandville, âgé de 48 ans, a été élu le 8 juin dernier par l'ancien conseil d'administration de la CPME président des « Entrepreneurs Ardennes ». Il a succédé à Nancy Turquin, pour un mandat de cinq ans. L'ancien vice-président s'était préparé à ce passage de témoin car il était intéressé par ce poste pour lequel il avait reçu de nombreuses sollicitations. « Ma présidente et les membres du bureau m'ont poussé à assumer cette responsabilité nouvelle », livre-t-il.

UNE RELOCALISATION APPRÉCIÉE DES ADHÉRENTS

Première organisation patronale chez les chefs d'entreprises devant le Medef et l'U2P, « les Entrepreneurs » (ex-CPME) présente la particularité d'avoir relocalisé son activité dans son propre département. Une mesure souhaitée et demandée par le président national, Amir Reza-Tofighi, et devenue effective le 7 avril dernier avec l'ouverture d'un bureau désormais implanté au 18, avenue Forest à Charleville-Mézières et tenu de façon quotidienne par une secrétaire générale, Pauline Airault, chargée aussi de la communication.

« Le fait d'avoir désormais une visibilité sur le territoire grâce à cette vitrine a été très bien accueilli par notre soixantaine d'adhérents, ce qui prouve que nos chefs d'entreprises avaient besoin d'un contact. Ce service de proximité a suscité un engouement certain et devrait nous

permettre, à moyen terme, d'étoffer le nombre de nos adhérents », estime Jean-Philippe Vitry, satisfait de fonctionner ainsi en « autonomie complète ».

L'union territoriale a par ailleurs constitué une « task-force » composée de six vice-présidents spécifiques : Nathalie Robin (L'Annexe à Sedan) aux services, Vincent Bar-

ardennais et les responsables de diverses instances (France Travail, les centres de formations. »

VIRAGE PROFESSIONNEL

Sur le plan professionnel, Jean-Philippe Vitry a suivi un parcours atypique. « Initialement, je voulais travailler dans le milieu industriel. Après avoir passé avec

« Mon parcours s'est construit progressivement : d'abord ambulancier pour arriver progressivement au statut de chef d'entreprise. »

thélémy (ITS à Bazeilles), Valérie Messina dans un domaine qu'elle connaît bien en tant que présidente de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Agnès Airault au pôle commerce, Nancy Turquin qui apportera son expérience dans le partenariat et l'événementiel et enfin Fabrice Deveney, le directeur du BricoMarché de Bazeilles.

« Partant d'une page blanche, j'ai déjà des idées mais j'apprécie aussi d'en partager avec d'autres pour avancer plus vite. C'est pourquoi, nous essayons de nous réunir une fois par mois. Lors des prochains rendez-vous, nous allons nous efforcer de fixer des lignes directrices et une feuille de route, développer notre réseau et nous faire connaître des autorités politiques et économiques. Nous avons déjà commencé ce travail à travers des entrevues avec le Préfet et le sous-Préfet, les députés

succès un BEP Maintenance des Systèmes Mécaniques Automatisés puis un baccalauréat professionnel dans la même filière, j'ai intégré en 1998 l'entreprise Visteon (Hanon Systems, aujourd'hui) comme électromécanicien. Après réflexion, je me suis réorienté vers le service à la personne car je voulais travailler dans un secteur d'activité où il y avait de nombreux contacts humains. Voilà comment je suis arrivé dans le transport sanitaire. »

Jean-Philippe Vitry a eu, en effet, l'opportunité en novembre 1999 d'être embauché, sans le moindre diplôme à l'époque, par Bernard et Marie-Christine Loriette, les fondateurs de la société d'ambulances éponyme. « Ils m'ont témoigné d'une réelle confiance en me recrutant comme simple chauffeur. Je n'avais en tout et pour tout qu'un diplôme de secouriste. Mais par la suite, j'ai

étoffé mon registre. Mon parcours s'est construit progressivement : d'abord ambulancier pour arriver progressivement au statut de chef d'entreprise passant tour à tour mon Diplôme d'Etat d'Ambulancier puis d'autres formations adéquates étroitement liées au transport sanitaire. Par la suite, en 2004, mes patrons m'ont proposé d'être salarié associé à eux et de racheter leur entreprise. J'ai accepté la proposition avant de racheter le fonds de commerce de la société en 2008 ».

Et depuis cette promotion, l'autodidacte devenu directeur général a fortement développé et diversifié une entreprise désormais baptisée « Ambulances Loriette-Vitry ». Pour cela, Jean-Philippe est devenu « un véritable couteau suisse après avoir tout appris au fil des années » en se familiarisant tour à tour avec la gestion, les ressources humaines et la comptabilité.

40 SALARIÉS, 2 MILLIONS D'EUROS DE CHIFFRE D'AFFAIRES

« Aujourd'hui, la société, à partir de son siège social carolomacérien et de sa succursale de Mouzon, a pris de l'essor au point de passer d'un effectif de cinq à quarante salariés. Après avoir racheté la totalité des parts, j'ai fait grandir l'entreprise par croissance externe en acquérant des licences de taxe autour de Charleville-Mézières ainsi qu'un VSL (Véhicule Sanitaire Léger) des Ambulances Priscilla à Flize et, il y a trois ans, Lacourt à Mouzon au départ en retraite du gérant de l'affaire. En m'associant à l'enseigne nationale, Capvital Santé, j'ai aussi ouvert un magasin de vente et location de matériels médicaux pour écouler toute sorte de produits auprès des professionnels de santé (médecins, kinésithérapeutes, ostéopathes, dentistes..) et des particuliers. »

Aujourd'hui, Loriette-Vitry, qui fête cette année ses 22 ans et réalise ainsi un chiffre d'affaires d'un peu plus de deux millions d'euros, en exerçant sur une zone géographique comprenant le quart Nord-Est de la France, est doté d'une flotte de dix-huit véhicules (quatre ambulances, neuf taxis, quatre Véhicules Sanitaires Légers et un véhicule LOTI). Après avoir développé l'activité taxi, elle emploie 40 collaborateurs : 14 auxiliaires ambulanciers, 8 ambulanciers diplômés d'Etat, 11 chauffeur de taxis, deux secrétaires, 3 régulateurs, une commerciale, un responsable de magasin (le fils aîné de Jean-Philippe Vitry) et un technicien. « On se déplace bien sûr beaucoup : 800 000 km par an avec les taxis, 280 000 km en ambulance et 240 000 km en VSL pour un nombre d'interventions allant

entre 150 et 200 missions par jour en sachant qu'on assume une délégation de service public pour le Samu de l'hôpital de Charleville-Mézières, ce qui nous oblige à nous doter d'un véhicule adapté », récapitule Jean-Philippe Vitry.

PASCAL REMY

1978

Naissance le 30 juin à Charleville-Mézières.

1996

Obtient le BEP Maintenance des Systèmes Mécaniques Automatisés.

1998

Décroche un bac professionnel dans la même filière et intègre l'entreprise Visteon comme électromécanicien.

1999

Arrivée aux Ambulances Loriette à Charleville-Mézières.

2004

Il crée la société Loriette-Vitry en association avec les époux Loriette.

2026

Il est élu Président des « Entrepreneurs Ardennes ».